

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 02748

Numéro SIREN : 702 027 376

Nom ou dénomination : EGIS

Ce dépôt a été enregistré le 13/06/2024 sous le numéro de dépôt 10930



COMPTES ANNUELS

EGIS SA

Société au capital de 70 834 095,00 €

DATE DE CLOTURE : 31/12/2023

Siège Social : 15 avenue du Centre 78280 GUYANCOURT

Adresse des Bureaux :

Registre du Commerce :

SIRET : 70202737602000

APE : 741J

Sommaire

Bilan - Actif & Passif.....	3
Compte de résultat.....	4
I. Règles et méthodes comptables.....	6
I.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES.....	6
I.2 AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES.....	6
I.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	7
I.4 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT.....	7
I.5 CREANCES ET DETTES.....	7
I.6 CALCUL DES PROVISIONS CLIENTS.....	7
I.7 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	7
I.8 PROVISIONS POUR CONGES PAYES.....	8
I.9 CONTRATS A LONG TERME.....	8
II - Notes sur le bilan.....	9
II.1 MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE.....	9
II.2 MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES POSTES DE L'ACTIF CIRCULANT.....	10
II.3 CAPITAUX PROPRES.....	11
II.4 ETAT DES DETTES FINANCIERES.....	11
II.5 ECHEANCES DES DETTES FOURNISSEURS.....	12
II.6 ETAT DES DEPRECIATIONS ET DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN.....	12
II.7 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	12
II.8 ETAT DES DETTES.....	13
III - Notes sur le compte de résultat.....	15
III.1 CHIFFRE D'AFFAIRES.....	15
III.2 RESULTAT D'EXPLOITATION.....	15
III.3 RESULTAT FINANCIER.....	15
III.4 RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	15
III.5 PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER.....	15
III.6 RESULTAT NET.....	16
III.7 VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES.....	16
III.8 SITUATION FISCALE LATENTE OU DIFFEREE.....	16
III.9 INTEGRATION FISCALE.....	16
IV - Engagements hors bilan.....	17
V - Filiales et Participations.....	18
VI - Effectifs à la clôture de l'exercice.....	19
VII - Avantages aux administrateurs et au comité de direction.....	19
VIII - Honoraires des commissaires aux comptes.....	19
IX - Evènements significatifs post-clôture.....	19

Bilan Actif - Passif

BILAN - ACTIF (en milliers d'Euros)	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé	0		0	0
Immobilisations incorporelles (Notes II.1.A et D)	8 546	6 302	2 244	1 319
Immobilisations corporelles (Notes II.1.B et D)	28 966	14 766	14 200	5 553
Titres de participation (Notes II.1.C et D)	329 234	59 126	270 109	164 294
Autres immobilisations financières (Notes II.1.C et D)	676 795	604	676 192	342 772
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 043 542	80 797	962 745	513 938
Actif circulant (Notes II.2 et II.6)				
Stocks	0	0	0	0
Avances et acomptes	2 894	0	2 894	2 314
Créances d'exploitation (Note II.2.A)	49 396	34	49 362	35 579
Autres créances (Note II.2.B)	238 393	237	238 157	69 356
Valeurs mobilières de placement et int. courus (Note II.2.C)	0	0	0	0
Disponibilités et intérêts courus (Note II.2.C)	57 639	0	57 639	80 200
TOTAL ACTIF CIRCULANT	348 323	270	348 053	187 449
Charges constatées d'avance (Note II.2.D)	4 277	0	4 277	3 887
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	3 084		3 084	2 092
Ecart de conversion actif	11 499		11 499	5 439
TOTAL ACTIF	1 410 725	81 067	1 329 658	712 806

BILAN - PASSIF (en milliers d'Euros)	31/12/2023	31/12/2022
Capital (Note II.3.B)	70 834	68 318
Primes d'émission, de fusion et d'apport	70 081	40 232
Ecart de réévaluation	0	0
Réserve légale	6 832	6 730
Réserves statutaires et contractuelles	0	0
Réserves réglementées	0	0
Autres réserves	0	0
Report à Nouveau	44 776	76 474
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou Perte)	30 176	11 531
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	985	985
TOTAL CAPITAUX PROPRES	223 683	204 270
Autres fonds propres	0	0
Provisions pour risques et charges (Note II.6.B)	10 684	10 911
Dettes financières et assimilées (Notes II.4 et II.7.B)		
Court terme	26 712	16 023
Moyen et long terme	800 654	308 433
Dettes financières et assimilées	827 366	324 456
Dettes d'exploitation (Notes II.5 et II.8.A)		
Avance et acomptes reçus clients	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 362	33 815
Autres dettes d'exploitation	217 885	121 067
Dettes d'exploitation	253 247	154 882
Dettes diverses (Note II.8.B)		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes diverses	8 274	15 529
Dettes diverses	8 274	15 529
TOTAL DETTES	1 088 888	494 866
Produits constatés d'avance	0	0
Ecart de conversion - Passif	6 405	2 759
TOTAL PASSIF	1 329 658	712 806

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'Euros)	31/12/2023			31/12/2022
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production de biens vendus	0	0	0	0
Production de services vendus	104 774	31 615	136 389	106 224
Chiffre d'affaires net	104 774	31 615	136 389	106 224
		Production stockée	0	0
		Production immobilisée	0	0
		Subventions d'exploitation	4	4
		Autres produits	17 404	15 288
		Produits d'exploitation (Note III.1)	153 797	121 516
		Autres achats et charges externes	-107 528	-97 629
		Impôts et taxes	-3 613	-2 860
		Charges de personnel	-49 455	-37 282
		Autres charges d'exploitation	-15 095	-12 417
		Charges d'exploitation	-175 692	-150 188
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION			-21 895	-28 672
		Dotations aux amortissements et provisions	-4 067	-10 534
		Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	5 781	958
RESULTAT D'EXPLOITATION (Note III.2)			-20 181	-38 248
		Bénéfice attribué ou perte transférée	0	0
		Perte supportée ou bénéfice transféré	0	0
		Produits financiers	87 878	54 128
		Charges financières	-52 478	-10 259
RESULTAT FINANCIER (Note III.3)			35 400	43 869
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			15 219	5 621
		Total des produits exceptionnels	15	633
		Total des charges exceptionnelles	-180	-8 708
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Note III.4)			-164	-8 076
		Réserve Spéciale de Participation (Note III.5)	-933	0
		Impôts (Notes III.7 et III.8)	16 053	13 986
RESULTAT NET APRES IMPOTS (Note III.6)			30 176	11 531

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EGIS SA

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est 1 329 658 238,12 € et dont le résultat s'élève à 30 175 707,73 €.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes numéro I à IX ci-après, font partie intégrante des comptes annuels et sont exprimées en milliers d'Euros (k€).

Eléments significatifs de l'exercice

L'exercice clos le 31/12/2023 a vu comme éléments significatifs :

Une augmentation du capital social le 27/09/2023 pour 2,9 M€, tous les actionnaires ayant maintenu leur taux de détention des titres.

75

Une utilisation des réserves dans le cadre d'une distribution de dividendes pour 28,8 M€, en complément de la distribution d'une partie du résultat de l'exercice précédent 14,3 M€.

La mise en place de nouveaux prêts afin de réaliser des acquisitions. Un prêt de 270 M€ spécifiquement pour l'acquisition de la société McIntosh Perry

Mise en place d'un emprunt obligataire relance pour 50 M€

Un Prêt de 44 M€ auprès d'un partenaire bancaire.

Egis par l'intermédiaire de ses filiales a réalisé l'acquisition de 7 sociétés , au Moyen-Orient, en Australie, en Nouvelle Zélande, en Irlande , au Canada et aux Etats-Unis.

I. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice sont présentés conformément aux conventions générales appliquées dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes résultant du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

I.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements ont été calculés suivant les taux d'amortissement généralement admis dans la profession ou en fonction de leur durée probable d'utilisation.

I.2 AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Le mode d'amortissement principalement utilisé dans le Groupe est le mode linéaire. Les méthodes d'amortissements sont les mêmes tant d'un point de vue comptable ou fiscal. La base amortissable est constituée du coût d'acquisition ou de production, déduction faite le cas échéant d'une valeur résiduelle.

Sauf cas particulier, les valeurs résiduelles sont nulles.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilité estimées suivantes :

Immobilisations	Amortissements pratiqués et préférentiels
Frais de développement	linéaire 3 (préférentiel) à 5 ans
Concessions et brevets	linéaire 5 ans
Logiciels (acquis séparément d'un matériel informatique) :	
- Bureautique ou de faible valeur	linéaire 12 mois
- Logiciels standards, de gestion ou techniques	linéaire 5 ans
Terrains	non amortissables par nature
Constructions : gros œuvres, clos et couverts (1)	
- Bâtiments préfabriqués	linéaire 10 ans
- Bureaux ordinaires	linéaire 20 ans
- Bureaux de standing	linéaire de 25 (préférentiel) à 30 ans
<i>(1) façades, étanchéités, couvertures, menuiseries extérieures</i>	
Agencements ou équipements secondaires (2)	linéaire 8 (préférentiel) à 10 ans ou, au plus, jusqu'à la fin du bail en cas de non-renouvellement certain (4)
<i>(2) aménagements intérieurs, décoration</i>	<i>(4) Le non-renouvellement des baux est une décision Groupe dont le dossier est instruit par la DISG en accord avec la filiale concernée.</i>
Installations générales et techniques (3)	linéaire 5 à 15 ans (préférentiel = 8 ans) ou, au plus, jusqu'à la fin du bail en cas de non-renouvellement certain (4)
<i>(3) chauffages, climatisations, ascenseurs, électricité/câblage, plomberie et autres équipements</i>	<i>(4) Le non-renouvellement des baux est une décision Groupe dont le dossier est instruit par la DISG en accord avec la filiale concernée.</i>
Matériels de transport	linéaire 3 à 5 ans (préférentiel = 4 ans)
Matériels informatiques	dégressif 4 ans ou linéaire 3 à 5 ans (préférentiel = 4 ans)
Mobiliers et autres matériels	linéaire 5 à 10 ans (préférentiel = 8 ans)

Fonds commercial

Les immobilisations incorporelles comprennent le fonds commercial.

Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles peuvent faire l'objet de dépréciation quand leur valeur d'utilité devient inférieure à leur valeur nette comptable.

Dans une optique de continuité de l'utilisation des immobilisations, la valorisation des immobilisations est calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Dans une optique de cession, la dépréciation éventuelle est calculée en fonction de la valeur de cession des coûts de transaction.

I.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES et DEPRECIATIONS

Les titres de participation sont enregistrés au bilan pour leur prix d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des titres ou des créances rattachées aux participations est comptabilisée en fonction de la situation nette comptable, la valeur d'utilité ou la valeur de marché pour des acquisitions récentes. La valeur d'usage est déterminée en fonction de critères économiques et financiers tels que la rentabilité et les perspectives.

I.4 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au prix d'acquisition ; une provision est constituée au 31 décembre dans l'hypothèse d'une cotation inférieure au prix d'acquisition.

I.5 CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances ont été, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés anticipées de recouvrement.

I.6 CALCUL DES PROVISIONS CLIENTS

Les créances ont été, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés anticipées de recouvrement :

- Créances France échues depuis plus de 6 mois	dépréciation à hauteur de 50 %
- Créances France échues depuis plus de 12 mois	dépréciation à hauteur de 100 %
- Créances Export échues depuis plus de 12 mois	dépréciation à hauteur de 50 %
- Créances Export échues depuis plus de 24 mois	dépréciation à hauteur de 100 %

I.7 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

A - Provisions pour Indemnités de départ à la retraite

La provision pour indemnités de départ à la retraite couvre l'ensemble des engagements de retraite y compris les engagements au titre de la retraite complémentaire (Article 39) des dirigeants.

Pour les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, les écarts actuariels représentant plus de 10% du montant des engagements sont désormais amortis sur la durée résiduelle moyenne de présence des salariés au sein de la société. Les écarts actuariels représentant moins de 10% ne sont pas comptabilisés. Le coût des services passés est amorti, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

La charge annuelle comptabilisée sur l'exercice au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié correspondant au coût des services rendus, du coût financier lié à l'actualisation des engagements, du produit attendu des placements, de l'amortissement des écarts actuariels et des coûts des services passés résultant des éventuelles modifications de régime, ainsi que des conséquences des réductions et des liquidations éventuelles de régime.

Pour les avantages, les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées et selon les hypothèses actuarielles suivantes :

- un âge de départ à 65 ans pour les cadres et pour les employés
- un taux d'actualisation de 3,80 % (+0,20 % au 31/12/22)
- le taux de revalorisation des salaires a été augmenté de 0,5 point sur toutes les tranches
- un taux de charges sociales de 45%

B - Autres provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques sont constatées lorsque sont perçus des risques ou des aléas (correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources).

Les sinistres déclarés par l'entreprise à son assurance font l'objet de provisions, soit pour le montant de la franchise quand le montant est supérieur à la franchise, soit à hauteur du montant estimé du risque de dépassement de garantie. Les sinistres non déclarés font l'objet de provisions dont le montant est estimé au plus probable.

I.8 PROVISIONS POUR CONGES PAYES

A la fin de l'exercice, une provision pour congés à payer concernant le reliquat de droits acquis et une provision pour congés acquis durant l'exercice a été constituée en relevant les droits de chaque salarié. La provision indiquée ci-dessous comprend outre les salaires, les charges sociales et fiscales y afférentes.

- provision pour congés à payer en fin d'exercice (en k€)	3315
---	------

En complément de la provision pour congés payés, suite à la négociation d'un accord groupe conduit en 2012 concernant la mise en place d'un Compte Epargne Temps pour les salariés de la société, une provision CET (Compte Epargne Temps) est constituée chaque année. Le montant de la provision en fin d'exercice est indiqué ci-dessous.

- provision pour CET en fin d'exercice (en k€)	2674
--	------

I.9 CONTRATS A LONG TERME

L'Activité d'un projet à long terme se calcule par la méthode de l'avancement de ses charges valorisées à leur coût de production. Cela signifie que l'activité est calculée selon le pourcentage d'avancement des charges par rapport au montant total des charges estimées pour terminer le projet. Les coûts de production de l'offre, les frais généraux, les charges financières sont exclus du pourcentage d'avancement. Toutes les charges concernant la période sont prises en compte. Ceci implique la comptabilisation d'écritures d'inventaire, notamment de factures non parvenues et de charges comptabilisées d'avance. Si une perte finale est prévisible compte tenu d'une marge à terminaison négative, il est constitué une provision pour perte à terminaison qui sera reprise à l'avancement du projet ou en une seule fois si la marge à terminaison redevient positive.

- provision pour pertes à terminaison en fin d'exercice (en k€)	0
- soit une augmentation/diminution (en k€) sur l'exercice de	0

II - Notes sur le bilan

II.1 MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE

A - Immobilisations Incorporelles

valeurs en k€	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions et apports	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Virement	Cession	
Frais d'établissement et de développement	0	0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 831	1 716	0	0	8 546
TOTAL	6 831	1 716	0	0	8 546

Commentaires sur les principaux postes :

L'augmentation de 1 716 k€ correspond à des acquisitions de licences (1 287k€ pour Tagetik logiciel de consolidation) et mise à niveau des licences.

B - Immobilisations Corporelles

valeurs en k€	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions et apports	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Virement	Cession	
Terrains	0	0	0	0	0
Constructions	sur sol propre	0	0	0	0
	sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Install. générales, agencements	0	53	0	53
Installations techniques, matériels et outillages	109	0	0	0	109
Autres immobilisations corporelles	Install. générales, agencements	15 659	3 002	0	18 661
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier	1 993	440	0	2 433
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0
Avances et acomptes	1 047	10 615	0	3 952	7 710
TOTAL	18 808	14 110	0	3 952	28 966

Commentaires sur les principaux postes :

Les variations des installations générales , agencements et matériel de bureau sont dues à des réaménagements sur les sites de Montreuil,Aix en Provence, et principalement l'aménagement du site de Marseille (1 472k€) .

C - Titres de participations et autres immobilisations financières

valeurs en k€	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions et apports	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Virement	Cession	
Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0	0
Titres de participations	215 459	113 775	0	99	329 234
Créances rattachées à des participations	339 141	461 452	0	126 472	674 121
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0
Prêts aux organismes d' effort construction	544	98	0	0	642
Autres prêts	1 076	35	0	145	966
Dépôts et cautionnements	879	189	0	1	1 067
Actions auto détenues	1 131	4 504	0	5 635	0
TOTAL	558 231	580 052	0	132 352	1 006 030

Commentaires sur les principaux postes :

L'augmentation des titres de participation est liée principalement à l'acquisition de MCIntosh Perry Consulting pour 113 754 K€

Créances rattachées à des participations

Les principales augmentations des créances rattachées correspondent aux filiales suivantes (en K€) :

Soil is	604
Egis Asia Pacific Holding Ltd	2 268
Egis Consulting Pty Ltd	316
Mc Intosh Perry Consulting Engineers Ltd	143 432
Egis Saudi Engineering Consultancy	247
Egis Engineering	78 200
Egis Holding Batiments	36 859
10 Design Group	3 519
Inhabit Europe	2 977
Projacs International Pject Managt & Control Cpy	467
WME Engineering Consultants	484
Egis Pty	28 805
Egis Emirates	1 138
Egis Ingénierie	45 003
Egis UK Holdings	3 658

Des remboursements de prêts ont été effectués au cours de l'année : Mc Perry : 10 000 k CAD;Egis Saudi : 20 000 SAR , 10 design : 20 000 k HKD,

10 Design USA:4 695 k USD.Les prêts de Egis Consultaria ont été cédés à Egis Ingénierie pour 7 946 k €.

Des intérêts ont été calculés sur ces prêts aux filiales pour 21 994 k €.

Autres prêts dépôts et cautionnements

Il s'agit pour l'essentiel des prêts accordés au personnel pour l'acquisition d'actions EGIS partenaires et de dépôts de garantie en faveur des bailleurs d'immeubles loués par Egis sa et occupés par les sociétés du Groupe.

Actions auto- détenues

Suite à la cession d'actions en mars 2023 pour 4 505 k € et à la réduction de capital pour 5 635 k € selon le conseil d'administration du 12/09/23, le compte est soldé à la clôture de l'exercice.

D- Amortissements ou dépréciations sur actif immobilisé

valeurs en k€		Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin de l'exercice 2023
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		5 512	790	0	6 302
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		5 512	790	0	6 302
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements	0	4	0	4
Installations techniques, matériels et outillages		108	1	0	109
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	11 632	1 319	0	12 951
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 514	188	0	1 702
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		13 255	1 511	0	14 766
Provisions sur immobilisations incorporelles		0	0	0	0
Provisions sur immobilisations corporelles		0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence		0	0	0	0
Provisions sur titres de participations		51 165	8 536	575	59 126
Provisions sur autres immobilisations financières		0	604	0	604
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS		51 165	9 139	575	59 729
TOTAL		69 931	11 441	575	80 797

Commentaires sur les principaux postes :

L'augmentation des amortissements de 790 k € des immobilisations incorporelles correspond à des licences .

La plus grande partie des augmentations d'immobilisations corporelles concernent les dotations liées aux aménagements des locaux de Montreuil , Marseille, Aix en Provence et les nouveaux sites St Avertin et Fontenay.

Les provisions sur titres de participations sont augmentées de 8 536 k€ dont 8 454 k€ de Egis Ingénierie et de 81 k€ de Egis Holding Environnement Structures et une reprise de 575 k € de Egis Eau.

Une provision sur les créances rattachées de Soil Is pour 604 k€.

II.2 MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES POSTES DE L'ACTIF CIRCULANT

A - Créances d'exploitation

valeurs brutes en k€	Fin de l'exercice précédent	Fin de l'exercice 2023
Créances clients	25 953	45 494
Clients - Factures à établir	9 698	3 902
Clients - Produits non facturés sur projets (CMG)	0	0
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	35 651	49 396

Commentaires sur les principales évolutions :

La variation des créances clients est due principalement à l'augmentation des facturations Groupe pour 20 091 k€

La variation des factures à établir est principalement due à la diminution de travaux de la Direction

Services Informatiques qui avaient fait l'objet d'une régularisation sur le dernier trimestre en 2022.

B - Autres créances d'exploitation

valeurs brutes en k€	Fin de l'exercice précédent	Fin de l'exercice 2023
Créances d'impôts (hors intégration fiscale)	22 744	25 774
Créances d'intégration fiscale	8 859	8 451
Fournisseurs Débiteurs	422	643
Dividendes à recevoir	0	0
Intérêts courus sur créances	107	0
Autres créances d'exploitation	37 456	203 525
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	69 588	238 393

Commentaires sur les principales évolutions :

Le poste fournisseurs débiteurs pour 643k€ concerne principalement des prélèvements bancaires dont les factures ne sont pas comptabilisées mais néanmoins prises en compte en FNP.

Le poste de créances d'impôts est constitué des comptes débiteurs de TVA à hauteur de 7 056 k€ et de crédit d'impôt pour 18 718 k€.

Au cours de l'exercice, Egis S.A. a cédé sa créance fiscale CIR couvrant l'exercice 2022 pour un montant de 15 933 k€.

Les créances d'intégration fiscale représentent le montant d'impôt diminué des acomptes versés, des crédits d'impôts mécénat et crédit d'impôts étranger des filiales

Les autres créances d'exploitation incluent les avances aux salariés et des indemnités journalières à recevoir, des comptes courants d'avance au Groupe débiteurs pour 548 k€ (y compris intérêts sur avances groupe) et le cash pooling en mode direct (Société Générale et Natixis) pour 35 320 k€.

C - Provisions pour dépréciations des créances d'exploitation

valeurs en k€	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin de l'exercice 2023
Dépréciations sur stocks	0	0	0	0
Dépréciations sur comptes clients	72	13	51	34
Dépréciations sur Produits Non Facturés	0	0	0	0
Dépréciations sur autres créances	232	4	0	237
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES CREANCES D'EXPLOITATION	304	17	51	270

Commentaires sur les principales évolutions :

Néant

D - Valeurs mobilières de placement et Disponibilités

Au 31 décembre 2023, la trésorerie disponible est de 57 639 k€ et est intégrée au cash-pooling EGIS . La société ne détient aucune valeur mobilière de placement.

E - Charges constatées d'avance

Il s'agit de charges d'exploitation qui concernent l'exercice 2024 ou les exercices suivants pour un montant total de 4 277 k€.

F - Ecart de conversion d'actif

Les écarts de conversion d'actif au titre de l'exercice s'élèvent à 11 499 k€.

Ils portent principalement sur les écarts de change consécutifs aux prêts en devises aux filiales d'Asie (HKD et USD), du Moyen-Orient (SAR et USD), d'Europe (GBP).

II.3 CAPITAUX PROPRESA - Capital et Résultat

valeurs en k€	Début de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Distributions de l'exercice	Augment. ou réduction du capital, impact du recul de l'avancement	Résultat 2023	Fin de l'exercice 2023
Capital social	68 318			2 516		70 834
Prime d'émission	40 232			30 208		70 081
SOUS TOTAL	108 550	0	0	32 724	0	140 915
Ecarts de réévaluation	0					0
Réserve légale	6 730	102				6 832
Réserves statutaires et contract.	0					0
Réserves réglementées	0	28 828	-28 828			0
Autres Réserves	0					0
Report à Nouveau	76 474	-17 399	-14 300			44 776
RESULTAT	11 531	-11 531			30 176	30 176
Subventions d'investissement	0					0
Provisions réglementées	985					985
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	204 270	0	-43 128	32 724	30 176	223 683

B - Composition du capital- Actionnariat

Nombre de titres détenus par actionnaire et Valeurs nominales des titres (en €)	Nombre d'actions au début de l'exercice	Valeur nominale au début de l'exercice (en €)	Augmentation du capital	Réduction du capital	Nombre d'actions à la fin de l'exercice 2023	Valeur nominale à la fin de l'exercice 2023
BID ALLIANCE	1 811 473	15	78 760		1 890 233	15
CDC	1 530 117	15	66 527		1 596 644	15
EGIS PARTENAIRES	959 112	15	41 701		1 000 813	15
FCPE EGIS Actionnariat	247 037	15	9 774	-22 228	234 583	15
Egis actions auto-détenues	6 768	15	22 228	-28 996	0	15
TOTAL	4 554 507	€ 15,00	218 990	-51 224	4 722 273	€ 15,00

Commentaires sur les principales évolutions :

L'investissement dans Egis SA est porté par la Société BidAlliance, société à responsabilité limitée enregistré au Luxembourg et détenue par une filiale de Tikehau Capital. Une réduction de capital a eu lieu le 12/09/2023 et une augmentation de capital le 27/09/2023.

La société ne détient plus d'actions en voie d'annulation à fin 2023.

II.4 ETAT DES DETTES FINANCIERES

Emprunts Obligataires	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin de l'exercice 2023
Emprunts obligataires		50 000		50 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	320 934	653 430	208 031	766 334
Intérêts sur emprunts	2 665	20 414	15 616	7 463
Dépôts et cautionnements reçus	555	0	34	521
Avances sociétés du Groupe	0	0	0	0
Banques créditrices	302	7 712	4 965	3 049
Autres dettes financières	0	0	0	0
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	324 456	731 556	228 646	827 366

Commentaires sur les principales évolutions :

Au cours de l'exercice 2023, la société a souscrit de nouveaux emprunts :

Un emprunt de 270 M€ tiré le 30 juin 2023 d'une durée de 5 années et remboursable in fine

Un emprunt de 50 M€ tiré à hauteur de 44 M€ dans l'attente de la cession d'actifs de la société, et remboursable lors de la cession de ces actifs

Un emprunt de 50 M€ tiré le 30 novembre 2023, d'une durée de 8 années remboursable in fine sous forme d'emprunt obligataire "obligation relance".

II.5 ECHEANCES DES DETTES FOURNISSEURS

valeurs en k€	A un an au plus	A plus d'un an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans	Total à fin 2023
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	12 274	0	0	12 274
Dettes sur factures non parvenues	23 088	0	0	23 088
Autres dettes d'exploitation	20 075	179 489	18 321	217 885
TOTAL DES DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES	55 437	179 489	18 321	253 247

Commentaires sur les principaux postes :

En fin d'exercice, 12 274 k€ étaient échus et non réglés. Ces dettes correspondent à des factures en litige ou à des factures fournisseurs reçues tardivement et réglées au début de l'exercice suivant.

Les dettes sur factures non parvenues s'élèvent à 23 088 k€ en fin d'exercice, non comptées dans l'échéancier ci-dessus.

Les autres dettes d'exploitation incluent entre autres les crédits d'impôts des filiales imputables sur IS de l'exercice ou remboursable pour partie dans l'année ainsi que les dettes fiscales et sociales. Ce poste inclut depuis 2020 les comptes courants trésorerie des filiales correspondant au cash pooling.

II.6 ETAT DES DEPRECIATIONS ET DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

A - Dépréciations à l'actif

valeurs en k€	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin de l'exercice 2023
Dépréciations à l'actif du bilan				
- sur titres et créances rattachées	51 165	9 139	575	59 729
- sur comptes courants	232	0	4	236
- sur créances d'exploitation	72	10	47	35
TOTAL DES PROVISIONS INSCRITES A L'ACTIF	51 469	9 157	626	59 999

Commentaires sur les principaux postes :

Des provisions complémentaires sur titres de participation ont été constituées suite à la diminution des situations nettes d'Egis Ingénierie pour 8 454 k€ et d'Egis Holding Environnement structures pour 81 k€, une dotation sur créances rattachées à des participation pour 604 k€ et une reprise sur titres de participation de 575 k€ pour Egis Eau.

Le compte courant d'Egis Algerie reste provisionné à 100%.

A - Provisions au Passif

valeurs en k€	Début Exercice	Augmentations	Diminutions (utilisées)	Diminutions (non utilisées)	Fin exercice 2023
<u>Provisions pour risques et charges au passif du bilan</u>					
- Prov. pour litiges (franchise d'assurance)	0	0	0	0	0
- Prov. pour garanties données	0	0	0	0	0
- Prov. pour pertes à terminaison	0	0	0	0	0
- Prov. pour risques de change	5 439	4 719	0	5 439	4 719
- Prov. pour risques courants	0	0	0	0	0
- Prov. pour impôts et risques fiscaux	0	0	0	0	0
- Prov. pour plans de restructuration	0	0	0	0	0
- Prov. pour indemnités de départ en retraite	2 327	852	163	263	2 753
- Prov. pour médailles du travail	268	3	0	5	266
- Prov. pour autres charges de personnel	441	0	162	78	201
- Prov. pour autres charges	2 436	319	0	10	2 745
TOTAL DES PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	10 911	5 893	325	5 795	10 684

Commentaires sur les principaux postes :

Le montant des provisions utilisées au cours de l'exercice (en k€) s'élève à 325

Le montant des provisions reprises et non utilisées au cours de l'exercice (en k€) s'élève à 5 795

Une provision pour contrôle URSSAF a été constatée pour 100 k€.

Les provisions pour perte de change s'élèvent à 4 719 k€ essentiellement dûes aux avances aux filiales en devises (GBP, HKD, SAR et USD)

Une reprise de provision sur litiges lié au personnel a été constatée pour 240 K€.

En fin de période, les engagements liés aux retraites du personnel de la société sont comptabilisés au passif dans le compte de provisions pour risques et charges.

Les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetées et selon les hypothèses actuarielles mentionnées au paragraphe I-7 A.

Les écarts actuariels provenant de la modification d'hypothèses ne sont pas comptabilisés en résultat.

II.7 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICEA - Les échéances des créances de l'actif immobilisé et circulant se présentent comme suit :

valeurs en k€	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an	TOTAL
Créances rattachées à des participations	18 579	655 542	674 121
Prêts et dépôts versés, autres immobilisations financières	442	2 232	2 674
Créances d'exploitation	49 396	0	49 396
Autres créances	238 393	6	245 566
TOTAL	306 810	657 780	971 757

Commentaires sur les principaux postes :

Les créances nettes rattachées à des participations concernent les filiales Egis Ingénierie et Egis Holding Bâtiments et les filiales pour lesquelles Egis a consenti des prêts.

Les autres créances comprennent les crédits d'impôts restant à imputer sur l'IS ou à rembourser par l'administration pour 18 377 k€, ainsi que les comptes courants débiteurs des filiales à hauteur de 177 052 k€ dont 167 118 k€ de cash pooling, le solde étant constitué de diverses créances sociales et fiscales.

B - Les échéances des dettes (hors dettes d'exploitation) se répartissent comme suit :

valeurs en k€	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an et moins de 5 ans	Echéance à plus de 5 ans	TOTAL
Emprunts obligataires	0	0	50 000	50 000
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	66 200	700 133	0	766 333
Intérêts sur emprunts	7 464	0	0	7 464
Dépôts reçus	0	70	451	521
Découverts bancaires	0	0	0	0
Avances des sociétés du Groupe	0	0	0	0
Autres dettes (hors exploitation)	3 048	0	0	3 048
TOTAL	76 712	700 203	50 451	827 366

Commentaires sur les principaux postes :

Les dépôts reçus sont perçus des filiales pour les différents sites ou Egis S.A est locataire principal.

II.8 ETAT DES DETTES

A - Dettes d'exploitation

valeurs en k€	Fin de l'exercice précédent	Fin de l'exercice 2023
Fournisseurs	7 625	12 275
Fournisseurs, factures non parvenues	26 190	23 087
Avances clients	7 434	1 185
Personnel	8 093	11 013
Organismes sociaux	4 983	6 949
Dettes d'intégration fiscale	35 735	39 563
Impôts et Taxes	607	2 114
Clients créditeurs	17	17
Compte courant des sociétés du Groupe	64 199	149 973
Autres dettes d'exploitation	0	7 072
TOTAL	154 882	253 247

Commentaires sur les principaux postes :

L'augmentation des dettes fournisseurs correspond principalement à l'augmentation des dépenses informatiques.

L'augmentation des dettes liées au personnel est essentiellement due à une augmentation des effectifs en 2023.

B - Dettes diverses

valeurs en k€	Fin de l'exercice précédent	Fin de l'exercice 2023
Dettes sur immobilisations	0	0
Autres dettes diverses	15 529	8 274
TOTAL	15 529	8 274

Commentaires sur les principaux postes :

Les autres dettes diverses correspondent principalement aux franchises sur les immeubles en location.

C - Comptes de régularisation

valeurs en k€	Fin de l'exercice précédent	Fin de l'exercice 2023
Produits constatés d'avance	0	0
Ecart de conversion	2 759	6 405
TOTAL	2 759	6 405

Commentaires sur les principaux postes :

Les écarts de conversion passif sont liés principalement aux prêts consentis aux filiales en devises.

III - Notes sur le compte de résultat

III.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le montant du Chiffre d'affaires 2023 est de 136 389 k€ et les autres produits de 17 408 k€.

A - Répartition par secteurs d'activité

L'activité de la hol
personnel, paie

B - Répartition par zones géographiques

Le chiffre d'affaires

III.2 RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation s'élève à -20 181 k€ en 2023 contre -38 248 k€ en 2022.

III.3 RESULTAT FINANCIER

valeurs en k€	31/12/2022	31/12/2023
Dividendes reçus	39 005	51 047
Interets des créances rattachées filiales	7 428	21 994
Intérêts reçus sur Cash Pooling	3 453	8 736
Autres intérêts reçus sur créances	211	0
Intérêts versés sur Cash Pooling	-733	-3 952
Autres intérêts versés (swap)	0	3 655
Produits de cession de VMP	0	0
Abandons de créances consentis	0	0
Reprises de provisions sur titres	2 522	575
Dotations aux provisions sur titres	-173	-13 858
Gains de change	1 490	1 611
Pertes de change	-1 443	-1 731
Reprises sur provisions pour pertes de change	0	0
Dotations pour provisions de pertes de change	0	0
Autres produits financiers	20	260
Autres charges financières	-7 910	-32 937
TOTAL	43 869	35 400

III.4 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est de -164 k€.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 15 k€.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 179 k€ et concernent une provision pour contrôle URSSAF de 100 k€.

III.5 PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER

Les franchises de loyers comptabilisées en charge à payer s'élèvent à 6 324 k€ contre 7 333 k€ en 2022 et les rémunérations des administrateurs à payer représentent 745 k€ comme en 2022.

III.6 RESULTAT NET

En synthèse, le résultat net s'élève à 30 176 k€ en 2023 contre 11 531 k€ en 2022.

III.7 VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES

Impôt sur les sociétés (valeurs en k€)	Avant impôt	Impôt France	Crédits d'impôt et régularisation d'IS	Impôts sur les établissements stables	Net
Résultat courant	15 219	16 053	0		31 272
Résultat exceptionnel	-164	0	0		-164
Réserve spéciale de participation	-933				-933
RESULTAT COMPTABLE	14 122	16 053	0	0	30 175

III.8 SITUATION FISCALE LATENTE OU DIFFEREE

Les tableaux ci-dessous détaillent les accroissements et les allègements de la dette future d'impôt en milliers d'Euros.

valeurs en k€	31/12/2022	31/12/2023
Provisions réglementées		
Ecart de conversion	5 438	11 499
TOTAL	5 438	11 499
Accroissement de la dette future d'impôt (28%)	1 523	3 220

valeurs en k€	31/12/2022	31/12/2023
Contribution sociale de solidarité	158	180
Réserve Spéciale de Participation (yc. forf. soc.)	0	1 119
Provisions pour pertes futures		
Provisions pour indemnités de retraite	769	852
Provisions pour congés payés		
Autres provisions non déductibles	5 671	14 194
Ecart de conversion	2 758	6 404
Déficits fiscaux en fin de période	360 531	386 773
Autres		
TOTAL	369 887	409 522
Allègement de la dette future d'impôt (26,5%)	98 020	108 523

III.9 INTEGRATION FISCALE

La société EGIS SA a opté le 6/2/2012 pour intégrer le groupe d'intégration fiscale constitué par EGIS S.A. et ses filiales en application des dispositions de l'article 223 A du Code Général des Impôts avec effet au 1er janvier 2012.

EGIS SA	EGIS HOLDING BATIMENT	EIP FRANCE II
EGIS ONE 14	EGIS DATA SOLUTIONS	EGIS EASYTRIP SERVICES
EGIS MOBILITE	EGIS BATIMENTS ILE DE FRANCE	EGIS RAIL
EGIS ONE 11	EGIS CONCEPT	EGIS INTERNATIONAL NETWORKS
EGIS ONE 12	EGIS BATIMENTS ANTILLE GUYANE	EGIS INTERNATIONAL
EGIS ENGINEERING MIDDLE EAST	EGIS BATIMENTS OCEAN INDIEN	EGIS OPERATIONS
EGIS SO	SISPROBE	SINTRA
EGIS EXPLOITATION AQUITAINE	EGIS INDUSTRIES	
EGIS HOLDING ENVIRONNEMENT STRUCTURES	EGIS BATIMENTS RHONE ALPES	
EGIS CONSEIL	EGIS BATIMENTS SUD	
EGIS ROUTE	EGIS BATIMENTS CENTRE OUEST	
AUDITSAFE	EGIS BATIMENTS NORD EST	
EGIS VILLES ET TRANSPORTS	INGESUD	
EGIS ENGINEERING	EGIS BATIMENTS INTERNATIONAL	
EGIS EAU	OPENERGY	
EGIS STRUCTURES ET ENVIRONNEMENT	EGIS INGENIERIE	
EGIS MANAGERS	EGIS AVIA	
SEABOOST	EGIS AIRPORT OPERATION	
EGIS WATER & MARITIME	IPS	
	EGIS PROJECTS	

IV - Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont composés d'engagements donnés sous forme de cautions et de garanties bancaires et d'engagements de paiements futurs pour des contrats de location simple dont la durée du bail n'est pas résiliable.

Le total des engagements hors bilan s'élève au 31 décembre 2023 à 455 052 k€ et s'analyse comme suit :

IV.1 ENGAGEMENTS DONNES (cautions et garanties)

Nature	Pays	Projet	Devise	Date	Echéance	Montants (en k€)
Crédit Agricole Corporate investment Bank	Emirats Arabes Unis	Garantie conjointe	USD	06/11/2023	30/06/2025	56 502
Lettre de confort HSBC Middle East	Emirats Arabes Unis	projets Middle East	USD	06/11/2023	31/10/2024	56 502
Lettre de confort BANK KAB UAE	Emirats Arabes Unis	Waagner Biro Bridge	AED	06/11/2023	31/12/2024	12 870
Lettre de soutien Société Générale	France	Egis International	EUR	31/12/2023	31/12/2024	38 377
Garantie première demande	France	Prise de bail Le Carat Lyon	EUR	26/12/2016	30/06/2026	903
Garantie première demande	France	Prise de bail Tera Nova montreuil	EUR	01/09/2015	28/02/2025	798
Garantie première demande	France	Prise de bail Start	EUR	10/03/2021	30/06/2027	2 013
Garantie première demande	France	Prise de bail Montreuil	EUR	22/07/2022	22/07/2031	339
Garantie première demande	France	Prise de bail Cassiopée	EUR	01/04/2021	31/03/2030	196
Garantie première demande	France	Prise de bail Fontenay sous bois	EUR	13/10/2022	09/10/2026	37
Garantie première demande	France	Prise de bail Bordeaux	EUR	03/03/2023	30/04/2032	125
Garantie première demande	France	Prise de bail St Avertin	EUR	03/03/2023	29/08/2032	10
Garantie bancaire	Allemagne	Prise de bail	EUR	21/06/2023	31/03/2030	181
Garantie bancaire	Canada	Région AMPAC	CAD	11/09/2023	28/02/2025	10 195
Garantie bancaire	France	France	EUR	10/01/1994	31/12/2099	3
Garantie bancaire	Maroc	SAMIR	EUR	16/01/2020	31/12/2099	2
Caution bancaire au profit de a Fondation Egis d'un montant total de 1 500K€ dégressif de 300 k€ par an le 31/07				10/06/2021	31/07/2025	600
Engagement de rachat d'un maximum de 234 583 actions Egis au FCPE Egis Actionnariat				20/06/2022	12/09/2023	45 305
Total des engagements donnés						224 958

IV.2 ENGAGEMENTS DE PAIEMENT FUTUR (baux)

Nature	Pays	Locaux	Echéance	Montants (en k€)		
				< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
contrat de bail	France	Aix- en- Provence	2 032	196	1 345	1 177
contrat de bail	France	Balma-Toulouse	2 027	605	1 512	
contrat de bail	France	Lyon	2 025	3 908	7 817	
contrat de bail	France	Marseille 2	2 032	181	2 893	542
contrat de bail	France	Maxeville	2 030	70	278	116
contrat de bail	France	Montpellier	2 030	870	1 958	
contrat de bail	France	Montreuil TN	2 026	3 522	7 043	
contrat de bail	France	Nantes	2 024	233	930	465
contrat de bail	France	Bordeaux CA	2 029	502	2 007	1 547
contrat de bail	France	Guyancourt	2 029	5 341	10 683	
contrat de bail	France	Rouen	2 031	44	176	92
contrat de bail	France	Montreuil In	2 025	1 358	5 431	3 508
contrat de bail	France	Fontenay s/ bois	2 025	140	105	
contrat de bail	France	Lille	2 030	481	1 923	601
contrat de bail	France	St Avertin	2 026	145	581	460
contrat de bail	France	Castres	2 032	32	130	100
contrat de bail	France	Nice	2 032			
Total par période				17 628	44 812	8 608
Total des engagements de paiements futurs						71 048

IV.3 ENGAGEMENTS RECUS

Nature	Pays	Projet	Devise	Date	Echéance	Montants (en k€)
Non utilisation Capex	France	Financement acquisition	EUR	30/01/2023	31/12/2024	9 046
Non utilisation RCF	France	Financement généraux	EUR	10/11/2021	10/11/2026	80 000
Non utilisation RCF	France	Financement généraux	EUR	30/01/2023	10/11/2026	40 000
BPI CLUB 30	France	Financement généraux	EUR	44 944	46 053	30 000
Total des engagements reçus						159 046

IV.4 AUTRES ENGAGEMENTS**A - PIDR - écart actuariel**

L'écart actuariel non comptabilisé s'élève à 2 171 k€ (voir § I.7-A).

B - Engagements pris en matière de Crédit-Bail Mobilier ou Immobilier

Les loyers restant dûs à la fin de l'exercice sur le matériel informatique en matière de crédit bail s'élèvent à 12 032k€.

V - Filiales et Participations**V.1 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Le tableau est joint en annexe.

V.2 SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société EGIS SA sont consolidés en intégration globale par la société Egis SA, dont le siège social est 15, avenue du Centre - SAINT QUENTIN en YVELINES - 78286 GUYANCOURT Cedex (identifiant : 702 027 376 02000).

Les états financiers consolidés peuvent être obtenus au siège social d'Egis S.A. .

VI - Effectifs à la clôture de l'exercice

Au 31/12/2023	Hommes	Femmes	TOTAL
Cadres permanents	179	162	341
Cadres temporaires	6	6	12
Employés permanents	11	50	61
Employés temporaires	10	31	41
Total	206	249	455

L'effectif au 31 décembre 2023 s'établit à 455 personnes compte tenu de 199 entrées et 82 sorties sur l'année.

VII - Avantages aux administrateurs et au comité de direction

Aucune rémunération n'a été versée aux administrateurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Par ailleurs, le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice à la direction ne peut être fourni car il permettrait d'identifier la situation d'un membre de la direction.

VIII - Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisé en charge sur l'exercice 2023 dans le cadre de la mission légale s'élève à 341k€ et à 12 k€ pour leurs autres missions et services.

IX - Evènements significatifs post-clôture

Néant

Liste des filiales et participations (montants en €)

Filiales et participations	Devises	Capital	Fonds propres (hors capital social)	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés		Montant des cautions et avoirs donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
					Brute	Nette	Brute	Nette				
détaillés (en K devises)												
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)					307 405	270 009	437 659	437 422	0	(en K €)		
EGIS ONE 11	EUR	5	-5	100	5	5				0	-1	
EGIS Holding Environnement Structures	EUR	790	1 007	100	3 641	1 797	3 000	3 000		0	737	813
EGIS ROUTE	EUR	14 660	-16 297	100	17 566	0				0	-114	
EGIS EAU	EUR	2 096	1 821	100	13 337	3 917				39 145	1 611	962
EGIS STRUCTURES ET ENVIRONNEMENT	EUR	7 246	9 363	87.71	6 858	6 858						
EGIS MANAGERS	EUR	5	-459	100	48	48				80 591	7 431	3 375
EGIS HOLDING BATIMENT	EUR	1 920	2 479	100	86 046	86 046	76 528	76 528		0	2 258	17 256
EGIS INGENIERIE	EUR	19 413	-1 122	100	26 835	18 380	169 292	169 292		0	534	
EGIS PROJECTS	EUR	29 152	45 688	100	28 968	28 968	45 179	45 179		13 101	17 762	15 861
EGIS ALGERIE	EUR	75	-65	99.99	111	0	237	0		24	-19	
EGIS INTERNATIONAL NETWORKS	EUR	260	157	100	260	260				0	95	200
EGIS RAIL	EUR	5 153	1 306	100	9 976	9 976				230 617	229	12 450
EGIS CANADA (MC INTOSH PERRY)	EUR	112 293	-186 253	100	113 754	113 754	143 423	143 423		40 669	2 397	
Participations (10 à 50% du capital) - à détailler					21 728	0	0	0	0			
EGIS INTERNATIONAL	EUR	14 855	-25 804	36.49	21 728	0	0	0	0	80 467	-9 334	
TOTAL					111	307 405	270 009	437 659	237			
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.												
Filiales françaises (ensemble)	EUR				2	1						
Filiales étrangères (ensemble)												
Participations dans des sociétés françaises	EUR				34	34						
Participations dans des sociétés étrangères												

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 5 AVRIL 2024



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi 5 avril à 9h00, les actionnaires de la Société Egis, société anonyme au capital de 70 834 095 € dont le siège social est sis à Guyancourt (78280), 15 avenue du Centre, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 702 027 376, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire en mode hybride au siège social de la société 15 avenue du Centre - 78280 GUYANCOURT et par téléconférence conformément à l'article 29 des statuts pris en application de l'article L225-103-1 du code de commerce.

Conformément à l'article 27 des statuts, chaque actionnaire a été régulièrement convoqué par lettre simple adressée le 22 mars 2024 ainsi que par courrier électronique en date du 22 mars 2024.

Les actionnaires qui assistent à la présente Assemblée par téléconférence et permettant leur identification sont :

- La Caisse des Dépôts et Consignations représentée par M. Antoine SAINTOYANT,
- La société BIDALLIANCE représentée par M. Matthieu MULIN,
- Le FCPE Egis Actionnariat représenté par M. Bernard MATYJASIK,
- La société EGIS PARTENAIRES représentée par M. Olivier BOUVART.

Ont également été régulièrement convoqués et assistent à la présente Assemblée par téléconférence et permettant leur identification sont :

- M. Jean-Louis TREBUCHET, représentant le Comité Social et Economique,
- M. Emmanuel THIERRY, Commissaire aux Comptes représentant le Cabinet Mazars,
- M. Romain MERCIER, Commissaire aux Comptes représentant le cabinet KPMG.

M. Paul-Marie CHAVANNE, Président de la société Egis, participe à la réunion au siège de la Société, assisté de Mme Laure LEBRETON, Responsable Juridique Corporate M&A et de M. Bruno TOURRET. Mme Frédérique BERTHIER-RAYMOND, Directrice Juridique et Conformité Groupe et Secrétaire du Conseil, assiste à l'Assemblée par téléconférence.

(...)

DEUXIEME RESOLUTION : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 30 175 707,73 euros de la manière suivante :

Origine :

- Report à nouveau antérieur : 44 775 713,75 euros
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 30 175 707,73 euros

Affectation :

- Affectation à la réserve légale : 251 649,00 euros
- Report à nouveau créditeur : 61 524 630,81 euros
- Versement de dividendes : 13 175 141,67 euros

Le dividende unitaire est donc de 2,79 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au plus tard le 30 septembre 2024. Après affectation, le montant total du report à nouveau sera de 61 524 630,81 euros.

L'Assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

L'Assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31/12/2022	14 300 614,76	28 827 505,07	0
31/12/2021	7 941 614,76	0	0
31/12/2020	15 719 511,50	67 000 000,00	0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité par 4 487 690 voix pour et 234 583 voix s'abstenant.



Pour extrait certifié conforme à l'original

M. Paul-Marie CHAVANNE

Président

EGIS
Société anonyme à conseil d'administration
Au capital de 70 834 095 euros
Siège social : 15 Avenue du Centre
78280 Guyancourt
702 027 376 RCS Versailles

**PROJET DU RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

TABLE DES MATIERES

1.	PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS	4
2.	SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE MERE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE	4
3.	ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES.....	5
4.	EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR	6
5.	UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS.....	6
6.	EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE	6
7.	ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT.....	6
8.	ACTIVITE DES FILIALES, PARTICIPATIONS ET SOCIETES CONTROLEES.....	6
9.	PARTICIPATION DES SALAIRES AU CAPITAL	8
10.	INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT	9
11.	EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS.....	10
12.	DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA FINANCIERE.....	11
13.	DEVOIR DE VIGILANCE DES SOCIETES MERES ET ENTREPRISES DONNEUSES D'ORDRE	11
14.	COMPTES CONSOLIDES.....	19
15.	RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	23
16.	CONVENTION RELEVANT DE L'ARTICLE L225-38 DU CODE DE COMMERCE	24
17.	EXAMEN DES MANDATS D'ADMINISTRATEURS ET DU/DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	25
18.	OBSERVATIONS DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE	25
19.	AUTORISATION DE CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES	25
20.	ACTIONNARIAT SALARIE	25
21.	AFFECTATION DU RESULTAT.....	26
22.	DISTRIBUTION DE RESERVES	26
23.	NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT.....	26
	ANNEXE I TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	27
	ANNEXE II BILAN	28
	ANNEXE III COMPTE DE RESULTAT.....	30
	ANNEXE IV COMPTES CONSOLIDES.....	31
	ANNEXE V LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCEES PAR LES ADMINISTRATEURS DU 01/01/2023 AU 31/12/2023.....	33
	ANNEXE VI DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE	39

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société et du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Vos Commissaires aux Comptes vous donneront, dans leur rapport, toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation. Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

2. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE MERE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

2.1. Faits marquants de l'exercice

La société Egis a une activité de holding et d'assistance à ses filiales. Elle gère notamment son portefeuille de participations. En France, elle est la société mère du groupe fiscal intégré. Elle met également à disposition de ses filiales un certain nombre de services et compétences de fonctions centrales.

L'exercice 2023 a vu comme éléments significatifs :

- Une augmentation du capital social le 27/09/2023 pour 2,9M€, tous les actionnaires ayant maintenu leur taux de détention des titres.
- Une utilisation des réserves dans le cadre d'une distribution de dividendes pour 28,8 M€ en complément de la distribution d'une partie du résultat de l'exercice précédent pour 14,3M€.
- L'utilisation des lignes Capex pour 148 M€ afin de réaliser des acquisitions.
- La mise en place de nouveaux prêts afin de réaliser des acquisitions :
 - Dont un prêt de 270 millions d'euros spécifique pour l'acquisition de la société Mc Intosh Perry.
 - Et la mise en place d'un emprunt « obligations relance » pour 50 millions d'euros.
 - Ainsi qu'un prêt de 44 millions d'euros auprès d'un partenaire bancaire.
- L'effectif de la Société est passé de 338 personnes en 2022 à 455 personnes au 31 décembre 2023, compte tenu de 199 entrées et 82 sorties.

Les faits marquants du Groupe constatés sur l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont :

2.2. Financement

Emprunt lié à des objectifs durables

Dans le cadre du financement de l'acquisition de la société McIntosh Perry, le Groupe a souscrit un «Sustainability-Linked Loan» ou prêt lié à des objectifs durables d'un montant total de 270 millions d'euros.

Le mécanisme d'indexation de marge du «Sustainability-Linked Loan» est basé sur l'atteinte d'objectifs annuels en matière de développement durable. Les indicateurs de performance (KPIs) retenus reflètent l'engagement du Groupe en faveur de la neutralité carbone globale, qui revêt deux dimensions :

La réduction de ses émissions de gaz à effet de serre, avec deux indicateurs, l'un correspondant à la proportion du chiffre d'affaires couvert par la mesure d'empreinte carbone, et l'autre relatif à la réduction de cette empreinte, avec un engagement du Groupe à atteindre la neutralité carbone "Net Zero" d'ici 2050. Ces objectifs seront soumis à l'approbation de l'initiative Science Based Target (SBTi) en 2024 ;

La hausse de la part des projets éco-conçus, avec un premier indicateur visant la part des ingénieurs formés à l'approche d'éco-conception Act4ecodesign, et un second indicateur correspondant à la part de des projets éco-conçus. L'éco-conception est de loin le levier d'action le plus important du Groupe, dans la mesure où il permet à ses clients d'investir concrètement dans la transition énergétique via les projets éco-conçus par Egis. Le Groupe s'est fixé comme objectif de mener tous ses projets en adoptant une approche d'éco-conception d'ici à 2030. Pour y parvenir, Egis investit fortement dans des outils et des formations qui permettront à chaque collaborateur de déployer l'éco-conception dans tous leurs projets.

Ces indicateurs de performance ont été examinés par ISS ESG, qui a confirmé leur alignement sur les principes des obligations liées à la durabilité, tels qu'administrés et publiés par l'International Capital Markets Association en juin 2020, et par la Loan Market Association en mars 2022.

Le «Sustainability-Linked Loan» a été conclu avec les banques partenaires du Groupe.

Emission d'obligations relance

Des Obligations Relance ont été émises par le Groupe pour un montant total de 50 millions d'euros, acquises pour moitié par GENE0 Capital Entrepreneur (groupement Turenne / GENE0) et SIPAREX société de gestion de tête du groupement Territoires de Croissance. Elles sont destinées à financer le développement du Groupe, en particulier dans sa politique de croissance externe.

Dans ce cadre, les Obligations Relance souscrites par le groupe Egis seront bonifiées en fonction de l'atteinte de critères RSE portant spécifiquement sur des indicateurs d'éco conception, avec l'objectif d'atteindre une part de 85% de son chiffre d'affaires sur des projets éco-conçus.

Pour atteindre cet objectif, Egis a mis en place des plans d'actions élaborés autour de la définition et la prise en compte de 7 objectifs du développement durable : lutte contre le réchauffement climatique, adaptation au changement climatiques, biodiversité, lutte contre l'artificialisation des sols, lutte contre la pollution, transition vers une économie circulaire, et utilisation responsable et protection des ressources marines.

Les informations sont présentées par activité.

Le chiffre d'affaires consolidé est de 1 900 M€, en hausse de 28 % en comparaison à 2022.

La société Egis S.A. a vu son chiffre d'affaires passer à 136,3 millions d'euros en 2023 contre 106,2 millions d'euros en 2022.

2.3. Evolution des normes

Aucune nouvelle norme ou évolution de norme entrant en vigueur sur l'exercice 2023 ne vient impacter les comptes d'Egis SA.

3. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

Le résultat net de l'ensemble du Groupe s'élève à 58 ,6 M€.

Le résultat net de la Société Egis S.A. a augmenté de 161,7 % et s'élève à 30,1 millions d'euros.

4. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le budget et le business plan du Groupe ont été maintenus, le déroulement de l'exercice 2024 venant conforter les hypothèses prises pour sa construction.

5. UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt et de taux de change.

En 2023, les instruments financiers sont des instruments de couverture de flux de trésorerie.

6. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

- Le 9 janvier 2024, le Groupe a procédé à la cession des filiales Easytrip. Les actifs et passifs de ces filiales sont classés en actifs et passifs destinés à être cédés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2023.
- Le 16 janvier 2024, le Groupe a procédé à la cession de sa filiale EIP France, conformément à un accord signé le 20 décembre 2023. Les actifs et passifs de cette filiale sont classés en actifs et passifs destinés à être cédés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2023.

Aucun autre événement de nature à remettre en cause ou modifier sensiblement les comptes de l'entreprise et du groupe n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

7. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La Société a poursuivi son activité en matière de recherche et de développement.

En 2023, les efforts combinés de l'ensemble des entités de la Région France ont permis d'atteindre un volume total de Crédit Impôt Recherche de 18,7 millions d'euros.

8. ACTIVITE DES FILIALES, PARTICIPATIONS ET SOCIETES CONTROLEES

8.1. Filiales et participations

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

8.2. Acquisitions

Le chiffre d'affaires apporté par les acquisitions de l'exercice dans les comptes consolidés du groupe est de 161 M€. Au cours de l'année 2023, le Groupe a réalisé les principales acquisitions suivantes :

8.2.1. Calibre Professional Services

En janvier 2023, le Groupe a finalisé l'acquisition de la société Calibre Professional Services en Australie.

Calibre Professional Services est l'un des principaux cabinets de conseil et d'ingénierie spécialisés dans la ville et le bâtiment, les transports, l'énergie et l'eau en Australie et en Nouvelle Zélande. Elle compte 400 collaborateurs.

8.2.2. JB Barry and Partners Ltd

En mars 2023, le Groupe a réalisé l'acquisition de la société irlandaise JB Barry and Partners entreprise d'ingénierie basée à Dublin.

8.2.3. U plus A

En mai 2023 le Groupe a finalisé l'acquisition de la société U+A au Moyen Orient. La société U+A est un bureau d'études pluridisciplinaire qui apporte son expertise dans diverses disciplines, de l'architecture et du design d'intérieur à la planification générale, en passant par l'aménagement paysager et la supervision de chantiers. Implanté à Abu Dhabi, Dubaï, Riyad, Londres et Montréal, U+A mène des projets à travers tout le Moyen-Orient.

8.2.4. McIntosh Perry

Le Groupe a acquis en juin 2023 la société canadienne McIntosh Perry basée à Toronto. Avec plus de 70 ans d'expérience, McIntosh Perry s'est imposée comme une société de conseil et d'ingénierie de renom au Canada, mais aussi aux États-Unis, par l'intermédiaire de sa filiale BLN.

Comptant près de 800 ingénieurs, chefs de projet et techniciens répartis dans 21 implantations dans les deux pays, cette société est spécialisée dans les infrastructures publiques, les bâtiments et l'énergie. Son chiffre d'affaires annuel est d'environ 120 millions d'euros.

8.2.5. Omada Rail Systems

En octobre 2023, le Groupe a acquis la société australienne Omada Rail Systems (70 salariés), la société intervient dans le domaine de l'ingénierie et la gestion de projets de signalisation ferroviaire en Australie.

8.2.6. Omrania

En novembre 2023, le Groupe a réalisé l'acquisition d'Omrania, société saoudienne de conseil en architecture et en ingénierie. La société comprend 700 collaborateurs

8.2.7. Atrix

En décembre 2023, le Groupe a acquis la société Française Atrix, spécialisée dans l'ingénierie de projet de l'industrie de pointe (notamment le Nucléaire et la Défense), réalisant en 2023 un chiffre d'affaires annuel d'environ 22 millions d'euros et comprenant 173 salariés.

8.3. Cessions

Au cours de l'année 2023, le Groupe a réalisé les principales cessions suivantes :

8.3.1. Cession Easytrip Irlande

Le 22 septembre 2023, la société Easytrip Irlande a été cédée et n'est donc plus consolidée depuis cette date. Jusqu'au 22 septembre 2023 cette société était consolidée selon la méthode de mise en équivalence.

8.3.2. Cession Egis Investment partners III (Alis)

Le 4 août 2023, la sociétés Egis Investments Partners France III, détentrice de 8 % des titres de la sociétés Alis – Autoroute de Liaison Seine-Sarthe, a été cédée et n'est donc plus consolidée depuis cette date. Jusqu'à la date de cession, cette société était consolidée selon la méthode d'intégration globale.

ETAT DES PARTICIPATIONS d'Egis S.A.

SOCIETES	Devise	Capital social	Fonds propres (hors capital social)	Taux de détention
		(en k devises)	(en k devises)	
Filiales > 50 %				
EGIS ONE 11	EUR	5	-5	100%
MCINTOSH PERRY CONSULTING ENGINEERS	CAD	164 419	158 288	100%
EGIS HOLDING ENVIRONNEMENT STRUCTURES	EUR	790	1007	100%
EGIS ROUTE	EUR	14 660	-16 297	100%
EGIS EAU	EUR	2096	1 821	100%
EGIS STRUCTURES ET ENVIRONNEMENT	EUR	7 246	8 688	87.71%
EGIS MANAGERS	EUR	5	-459	100%
EGIS HOLDING BATIMENT SAS	EUR	1 920	2 479	100%
EGIS INGENIERIE	EUR	19 413	-1	100%
EGIS PROJECTS	EUR	29 152	45 688	100%
EGIS ALGERIE	DZD	11 145	334	99.99%
EGIS NETWORK INTERNATIONAL	EUR	260	157	100.00%
EGIS RAIL	EUR	5 153	1 306	100%
Participations < à 50 %				
EGIS INTERNATIONAL	EUR	14 855	-25 804	36.49%

Les fonds propres de la société Egis Route sont fortement dégradés en lien avec les titres de la sociétés Egis International qu'elle porte à hauteur de 63,51%.

8.4. Rachat par la Société de ses propres actions

Le 21 juin 2022, la Société a acheté, en vue de leur annulation 6 768 actions, total d'actions, au prix unitaire de 167,11 €. Au 31 décembre 2022, elles figuraient au bilan pour la somme de 1 131 000,48 €.

La Société a acheté le 31 mars 2023, en vue de leur annulation, 22 228 actions au prix unitaire de 202,66 €.

Par décision du Conseil d'Administration du 12 septembre 2023, 28 996 actions ont été annulées entraînant une réduction du capital social de 434 940 euros.

9. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce nous vous informons que les salariés détiennent au 31 décembre 2023 une participation au capital de la Société au sens de l'article L 225-102 du Code de Commerce au travers du FCPE Egis de 234 583 actions, soit 4,97% du nombre total d'actions.

10. INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et ceux de clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

	Article D. 441 I, 1° du Code de commerce: Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	306	24	18	211	573
Montant total des factures concernées TTC	725 042	208 042	192 760	3 312 007	1 251 638
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	Information non disponible au titre de l'exercice 2023	Information non disponible au titre de l'exercice 2023	Information non disponible au titre de l'exercice 2023	Information non disponible au titre de l'exercice 2023	Information non disponible au titre de l'exercice 2023
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	NON APPLICABLE				
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues					
Montant total des factures exclues TTC					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de					
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels selon les délais indiqués par le Fournisseur				

	Article D. 441 I, 2° du Code de commerce: Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	110	6	0	724	840
Montant total des factures concernées TTC	7 806 974	158 486	0	37 226 051	45 191 512
Pourcentage du montant total des ventes de l'exercice TTC	NON APPLICABLE				
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC	Information non disponible au titre de l'exercice 2023	Information non disponible au titre de l'exercice 2023	Information non disponible au titre de l'exercice 2023	Information non disponible au titre de l'exercice 2023	Information non disponible au titre de l'exercice 2023
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues					
Montant total des factures exclues TTC					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels indiqués par les fournisseurs				

11. EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à **136 389** k€ contre 106 224 k€ au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à **153 797** k€ contre 121 516 k€ au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à **175 692** k€ contre 150 188 k€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à **-20 181** k€ contre -38 248 k€ au titre de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à **-30 145** k€ contre -22 654 k€ au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à **-17 739** K€ contre -14 628 K€ au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à **455** contre 317 au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de **35 400** k€ contre 43 869 k€ au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à **15 219** k€ contre 5 621 k€ pour l'exercice précédent.

Avec un résultat exceptionnel de **-164** k€ contre -8 076 k€ au titre de l'exercice précédent, et un impôt sur les bénéfices de **16 053** k€, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de **30 176**k€ contre un bénéfice de 11 531 k€ au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à **1 329 658** k€ contre 712 806 k€ pour l'exercice précédent.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R 225-102 du Code de commerce.

12. DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA FINANCIERE

Conformément à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, la déclaration de performance extra-financière centralise l'information sociale et environnementale que nous vous devons. Elle présente le modèle d'affaires du Groupe Egis ainsi que les conséquences sociales et environnementales de notre activité (impacts de l'activité sur le changement climatique, engagements en faveur du développement durable et de l'économie circulaire, accords collectifs conclus). Elle décrit également les principaux risques extra financiers identifiés, les politiques appliquées pour prévenir ces risques, ainsi que les résultats de ces politiques.

Notre « Déclaration de Performance Extra-Financière » (DPEF) a fait l'objet d'une vérification par un organisme tiers indépendant accrédité. La conformité et la sincérité des informations contenues dans la DPEF est jointe en annexe du présent rapport.

13. DEVOIR DE VIGILANCE DES SOCIETES MERES ET ENTREPRISES DONNEUSES D'ORDRE

La Loi 2017-399 du 27 mars 2017 sur le devoir de vigilance forme une obligation pour les entreprises éligibles comme le Groupe Egis à mettre en œuvre un plan de vigilance et à rendre compte des actions qu'elles ont menées pour identifier, prévenir et atténuer les impacts sur les droits humains, les libertés fondamentales, la santé et la sécurité, et l'environnement.

Le périmètre de vigilance au sens de la loi concerne les sociétés et activités du Groupe, ainsi que les tiers pouvant être identifiés au regard de ce périmètre, incluant les fournisseurs et sous-traitants.

Le présent plan concerne les mesures de vigilance prises par le groupe Egis, incluant ses filiales tant en France qu'à l'international.

Les attentes de la loi concernent les catégories d'actions fondamentales à mettre en place dans le cadre de la démarche de vigilance au sein d'une entreprise.

A ce titre :

A - Cartographie des risques :

- Une cartographie des risques est établie et est mise à jour chaque année au niveau Groupe avec la contribution des fonctions Groupe, des Business Lines et des Régions. Elle est validée par le Comité exécutif et présentée au Comité d'audit.
- Les principaux moyens de maîtrise des risques sont décrits, et leur niveau d'efficacité valorisé pour être en mesure d'apporter une évaluation nette ou résiduelle des risques et ainsi identifier les marges de progression.
- Des plans d'actions spécifiques sont définis pour chaque risque majeur. Chaque "propriétaire de risques", au niveau du groupe, d'une Business Line ou d'une Région, a la charge de la définition et du suivi des actions identifiées. Un suivi au niveau groupe est organisé pour surveiller les plans d'action associés aux risques significatifs (élevés et critiques).
- La méthode d'évaluation des risques a été révisée en 2023 faisant passer de 3 à 4 niveaux de qualification : mineur, modéré, élevé, critique.
- En 2023, la cartographie comprend les risques suivants relatifs aux sujets des droits humains, des libertés fondamentales, de la protection des personnes (santé, sécurité) et de l'environnement.

Ces risques sont ainsi libellés :

- **Discrimination et harcèlement** : Risque résiduel évalué " Modéré ". Criticité en hausse compte tenu de la croissance du groupe et des nouveaux marchés sur lesquels il intervient.
- **Travail harcèlement** : Risque résiduel évalué " Modéré ". Criticité en hausse compte tenu de la croissance du groupe et des nouveaux marchés sur lesquels il intervient.
- **Risques liés à la protection des personnes (Santé, Sécurité, Sureté)** : Risque résiduel évalué " critique ". Criticité comparable à celle de l'an dernier et qui reste élevée en raison d'un manque de visibilité sur l'ensemble du périmètre du Groupe, tant dans les organisations en place que dans les standards appliqués
- **Non-conformité des tiers (clients, fournisseurs, partenaires)** : Risque résiduel évalué " critique ". Nouveau risque 2023 en lien avec les relations avec les tiers et la nécessité pour eux d'être en conformité avec les exigences réglementaires et les exigences groupe, notamment en lien avec les droits humains, les libertés fondamentales, la protection des personnes (santé, sécurité) et de l'environnement.
- **Environnement** : Redécoupage des risques associés à l'environnement en 2023 :
 - (i) **Non prise en compte des conséquences du changement climatique dans les activités O&M** : Risques résiduel évalué « critique ». Compte tenu des activités d'exploitation particulièrement exposées en France comme à l'international, et des engagements de long terme.
 - (ii) **Non prise en compte des conséquences du changement climatique dans les activités ACE** : Risques résiduel évalué « élevé ». Engagements forts du groupe dans le cadre de la réalisation des projets de conception sur la réduction des émissions carbone et l'adaptation des territoires au regard du risque climatique.
 - (iii) **Mauvaise communication sur les problématiques environnementales** : Risque résiduel évalué « élevé ». Positionnement public du groupe sur la transition écologique et climatique qui nécessite une maîtrise rigoureuse de la communication.

B - Procédures d'évaluation régulière de ces risques

Des procédures d'évaluation de ces risques ont été définies, pour le groupe Egis d'une part, sans changement majeur par rapport à l'année précédente, et pour les principaux fournisseurs, prestataires et sous-traitants d'autre part.

La Direction des Achats est le principal relais des engagements sociétaux d'Egis auprès de ses fournisseurs prestataire et sous-traitants. Sa mission est de garantir la disponibilité des produits et services nécessaires au Groupe, par la sélection de fournisseurs, prestataires et sous-traitants qui satisfont aux exigences techniques et économiques, mais aussi aux attentes en matière de responsabilité sociétale et environnementale.

Dans le cadre de la mise en place de son outil de *Procurement* en octobre 2022, le Groupe a également mis en œuvre un processus d'embarquement de ses fournisseurs permettant de s'assurer de leur conformité. Pour ce faire, une plateforme est mise à disposition des fournisseurs, prestataires et sous-traitants afin qu'ils puissent déposer leurs documents administratifs (réglementaires) et signer les conditions Générales d'Achats du Groupe (CGA) ainsi que la Charte des Achats Responsables Egis. Concernant les fournisseurs français, les documents réglementaires à déposer sur la plateforme sont les suivants :

- Attestation vigilance (L243-15 CSS)
- Attestation de régularité fiscale
- Attestation d'assurance RC

Cette plateforme permet de collecter, contrôler, indexer, relancer, mettre à jour et archiver les documents administratifs de nos fournisseurs afin d'en assurer la conformité au fil de l'eau.

Ce processus d'embarquement fournisseurs est obligatoire et est réalisé en amont de la création des nouveaux tiers dans la base fournisseurs du Groupe.

C - Achats responsables

Une Charte des Achats Responsables a été publiée en septembre 2022. Elle fait partie intégrante du processus de conformité fournisseurs et se décline selon les axes suivants :

- Droits de l'Homme et droits fondamentaux du travail
- Ethique et Conformité
- Protection de l'environnement et lutte contre le changement climatique
- Sécurité des données et sécurité informatique
- Confidentialité
- Données personnelles
- Propriété intellectuelle
- Formation
- Alerte

Le respect de cette Charte est désormais une condition déterminante pour assurer la continuité de la relation entre le groupe Egis et ses fournisseurs.

Dans une démarche d'amélioration continue, la Direction des Achats a engagé en 2023 les actions suivantes :

- Mise à jour des procédures et instruction du Processus Achats. Et plus particulièrement le respect des règles du Groupe en termes d'achats responsables au niveau du sous-processus « Source-to-Contract ». Ainsi que la refonte du formulaire d'évaluation annuelle des fournisseurs Stratégiques et Business qui inclus un critère d'évaluation « Respect de nos enjeux de développement durable » (notamment environnementaux et sociétaux). Les évaluations multi-critères sont réalisées une fois par an (campagne n-1 dans le courant du S1 n). Ces campagnes permettent ainsi un meilleur suivi de notre panel fournisseurs.
- Déploiement d'une plateforme « Master Vendor Portal » (MVP) pour les Professional Services. La première étape de déploiement concerne les prestations de type Assistance Technique (AT), qui représente une part significative de la sous-traitance sur projets. Le MVP permet de sécuriser les achats de prestations d'AT sur les axes suivants :
 - (i) Boucle « Make or Buy » permettant de valider le besoin de sourcing externe,
 - (ii) Mise en concurrence formalisée de type RFQ (Request For Quotation) au près d'un panel fournisseurs et de mettre en avant les fournisseurs sous contrat cadre,
 - (iii) Rédaction automatique du contrat selon les modèles définis par la Direction Juridique.
- Evolution et maintenance de l'outil de Procurement (eBuy). Améliorations par itération de eBuy (3 lots entre Q2 et Q4-2023, dont l'évaluation mono-critère des fournisseurs).

D - Des actions adaptées d'atténuation des risques :

- Des plans d'actions spécifiques sont donc définis pour chaque risque majeur
- Une clause contractuelle Ethique et Conformité comportant des dispositions spécifiques au devoir de vigilance est intégrée dans l'ensemble des contrats types utilisés par le Groupe en France et à l'étranger, dans ses relations avec les fournisseurs, prestataires et sous-traitants. Cette clause est actualisée et améliorée régulièrement. Elle est disponible dans les quatre langues principales du groupe Egis. Elle est également ajoutée, le cas échéant, aux contrats proposés par les tiers et qui ne contiendraient pas de dispositions offrant un niveau d'exigence ou de protection similaire.
- Un questionnaire d'évaluation spécifique est adressé aux fournisseurs et prestataires qui sont identifiés lors de l'évaluation comme présentant un risque fort.

E - Un mécanisme d'alerte Egis :

Le dispositif d'alerte interne, **Egis Integrity Line**, a été mis en place au niveau du Groupe dès octobre 2018. Ce dispositif est utilisé pour signaler, de manière confidentielle et anonyme si souhaité, toute violation grave du code d'éthique d'Egis, du code d'intégrité d'Egis ou des lois et réglementations en vigueur.

Egis Integrity Line est accessible à tous les collaborateurs du groupe Egis et ses parties prenantes quels que soient leur fonction, leur secteur d'activité ou leur pays. Egis Integrity Line garantit la stricte confidentialité du traitement des alertes reçues.

En 2023, 94 alertes ont été reçues, dont 2 tests, et 47 alertes sont recevables¹. Sur les 47 alertes recevables : 33 ont été clôturées, 23 sont anonymes, 14 ont été confirmées et 5 ont donné lieu à des sanctions. Sur les 14 alertes confirmées ayant donné lieu à des investigations 7 sont relatives à des faits de discrimination et/ou harcèlement. Aucune de ces alertes n'a eu d'impact significatif sur Egis et aucune n'a concerné les risques santé-sécurité-sûreté, le travail forcé et travail des enfants ou l'environnement.

F - Le Comité des Risques Opérationnels (CRO) :

Cette instance, présidée par le Directeur Général du Groupe, est en charge notamment de la validation de la cartographie des risques du Groupe et du suivi des plans d'action associés - constitue le dispositif de suivi et d'évaluation du plan de vigilance du groupe Egis. La cartographie des risques du Groupe est validée lors d'une réunion du Comité d'Audit, émanation du Conseil d'administration d'Egis.

A titre d'illustration voici quelques actions menées pour identifier, prévenir et atténuer les impacts sur les droits humains, les libertés fondamentales, la santé et la sécurité, et l'environnement. Ces actions sont largement développées et illustrées dans l'annexe Déclaration de performance extra-financière financière jointe en annexe du rapport de gestion.

G - Les droits humains et libertés fondamentales

Plusieurs **projets financés par la Fondation Egis** contribuent à cette thématique. Le projet Femmes andines, créatrices de changement mené par l'ONG Care en Equateur a été mis en œuvre sur la période 2021-2023. Il a renforcé la capacité d'influence des organisations paysannes de cette région andine, en particulier celles portées par des femmes, afin de renforcer leur résilience climatique et prévenir les violences basées sur le genre. Cette même communauté a été mobilisée et formée aux techniques de prévention et d'atténuation de la violence sexuelle et basée sur le genre, ainsi que le personnel d'accompagnement des centres de santé et centres scolaires des cantons concernés. Au total, le projet a touché 987 bénéficiaires dont 89% de femmes • 587 personnes dont 90% de femmes ont été formées dans le cadre de l'école d'agroécologie • Création de 12 entreprises sociales • Activation de plus de 12 groupes d'épargne (AVEC).

Un nouveau projet démarré en 2023 en France a été coconstruit avec les associations Makesense, Uniscité et Banlieues climat. Il vise à former 20 jeunes ambassadeurs à la résilience alimentaire et à les mobiliser sur des actions collectives de réduction de vulnérabilité de leur territoire. Ces ambassadeurs seront également accompagnés dans leur orientation professionnelle vers les métiers de la transition écologique. Le programme pilote sera testé sur l'année scolaire 2023-2024 à Bagnolet puis la capitalisation de cette expérience permettra sa réplique dans d'autres territoires dès la rentrée 2024 auprès d'une nouvelle promotion de jeunes.

Un dernier projet, démarré en 2023 au Burkina Faso, est mené par l'association Laafi afin de développer avec des partenaires locaux une coopérative exclusivement féminine qui a pour objectif de renforcer le pouvoir d'agir de ses bénéficiaires par la formation professionnelle. Le projet vise à améliorer la sécurité alimentaire et l'autonomisation économique de 500 familles rurales par la création d'une coopérative de produits maraîchers et apiculture dans le petit village rural de Siguoguin.

¹ Vision au 31/12/2023

En matière de **droits humains et libertés fondamentales** le Groupe EGIS a déterminé **trois axes d'actions prioritaires** exposés ci-après. Ces trois axes se matérialisent par des actions mises en place au sein du Groupe mais font également l'objet de communications externes de sorte à faire rayonner les engagements et les valeurs du Groupe EGIS.

La gouvernance et le pilotage des trois axes ont été réorganisés en 2023 afin de s'adapter au nouvel operating model du Groupe déployé en 2023 et de structurer les axes communs transversaux aux différentes implantations régionales du Groupe en matière de droits humains et libertés fondamentales. Ainsi, a été créé en 2023 un pôle Affaires sociales Corporate ayant pour objectif d'assurer le pilotage et le suivi des politiques sociales Monde, de mettre en place les KPI et plans de progression associés. L'organisation régionale des activités permet ainsi à la Direction des affaires sociales Corporate de s'appuyer sur les Directions régionales pour porter la responsabilité du déploiement de la déclinaison des politiques Monde à travers notamment la mise en œuvre de plans d'action local en conformité avec les législations des pays concernés.

- **Diversité et l'Inclusion et lutte contre toute forme de discriminations et de harcèlement**

En 2022, une politique Diversité et inclusion mondiale a été publiée. Le suivi de cette politique et des actions associées a été confié début 2023 à la Direction des affaires sociales Corporate.

En 2023, un recensement et une analyse des différentes actions en matière de Diversité et Inclusion a été menée par un cabinet externe, The inspiration Lab. Cette analyse a permis d'identifier des axes de progression matérialisés par la mise en œuvre de plan d'action documentés par régions à compter de 2024 et d'un reporting associé afin de suivre les évolutions de la Diversité et de l'inclusion au niveau du Groupe.

Au cours de l'année 2023, la politique Diversité et Inclusion du Groupe a été appuyé par diverses communications ou événements afin de valoriser et sensibiliser aux enjeux de la diversité et prévenir toute forme de discrimination (Semaine du handicap, communication de prévention contre les agissements sexistes en France, enquête salarié relatif au genre dans la Région LATAM, création d'un réseau de femmes au Middle East « sheLeads », sponsoring athlètes paralympiques etc.). Ces actions et communications sont renforcées par des adhésions et la participation d'EGIS à des réseaux externes actifs en matière de diversité et d'inclusion (AME, femmes en mouvement, elles bougent, Global Deal UN).

En matière de prévention du harcèlement et des discriminations, la plateforme de signalement whistleblower permet d'effectuer un suivi mondial des alertes grâce au renforcement de la Direction des Affaires sociales Corporate.

- **Climat social**

Le Groupe EGIS est engagé afin de permettre l'expression de ses salariés à travers sa représentation du personnel ou de manière directe. En 2023, une enquête baromètre social a été renouvelée afin de permettre l'expression des salariés concernant leurs conditions de travail ainsi que la gouvernance et stratégie du Groupe.

En France, en 2023 un accord d'organisation du dialogue social a été signé dans le but d'organiser le dialogue social au niveau de la France avec les partenaires sociaux en adéquation avec le nouvel operating model du Groupe. En 2024, les discussions avec les partenaires sociaux se poursuivront afin de structurer l'échelon de dialogue social au niveau Groupe.

De plus, afin de favoriser un bon climat social, de nombreux dispositifs ont été mis en place pour favoriser l'équilibre vie privée / vie professionnelle des salariés Egis, et offrir une flexibilité dans l'organisation du travail, notamment avec le recours au télétravail. Spécifiquement, en 2023 l'accord groupe en matière de Qualité de Vie au Travail ainsi que l'accord relatif aux mesures favorisant la mixité et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ont été reconduit pour 2023 et seront renégocié en 2024. Ces accords intègrent des engagements en matière de QVCT et d'équilibre vie professionnelle et vie personnelle. A souligner également en 2023 la signature d'un accord important en France relatif à l'organisation du travail harmonisant les conditions de travail au niveau des activités d'ingénierie de la

France et organisant le recours au télétravail notamment.

A l'international, les situations en matière d'organisation du travail sont hétérogènes en fonction de la législation et du contexte local, notamment vis-à-vis du télétravail, un travail d'analyse a toutefois été engagée en 2023 afin de proposer une politique définissant des axes communs en la matière en 2024.

▪ **Prévention du respect des droits humains dans sa chaîne de valeur**

Les engagements du Groupe Egis sont formalisés dans le Code du Management des Ressources Humaines publié depuis fin 2017. Le Code décrit les grands principes qui doivent être appliqués partout où le Groupe opère notamment sur les grands enjeux du groupe en matière de ressources humaines (responsabilité sociale, santé, sécurité des équipes d'Egis, pratiques managériales, diversités, parcours professionnel et gestion des talents) ainsi qu'un code d'intégrité fournisseurs et une charte des achats responsables. De plus, dans la mise en œuvre des projets, des études d'impact sur les populations locales peuvent être réalisées.

En 2023, EGIS membres du Pacte Mondial a participé à des réunions ouvrant les réflexions sur la sécurisation des chaînes de valeurs en matière de droits humains et s'est engagé à participer en 2024 au programme de formation Accélérateur Droits Humains du Global Deal des Nations Unies afin de proposer un renforcement des actions déjà existantes et d'aboutir à la création d'un dispositif de suivi des mesures mises en œuvre et d'évaluation de leur efficacité.

H - La santé et la sécurité

Egis a obtenu le label Top Employeur en France, au Brésil, en Inde et Emirats Arabes Unis. Une belle reconnaissance des engagements d'Egis envers ses salariés pour leur offrir un environnement de travail dans lequel ils se sentent durablement bien et épanouis. Cette certification sera progressivement étendue aux autres géographies.

Egis a signé la charte de l'inclusion des personnes réfugiées et exilées en entreprise, portée par Utopies et SINGA.

Egis s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue en matière de gestion des risques pouvant affecter les collaborateurs dans leurs différentes activités professionnelles. D'ailleurs, le groupe Egis est certifié ISO 45001, au total, plus de 40 entités Egis sont certifiées ISO 45001 ce qui représente près de 52% de l'activité.

En 2023, pour s'adapter à sa nouvelle structure et sa croissance rapide, le Groupe Egis a remis à jour sa politique de santé, sécurité et sûreté, ses indicateurs de performance. L'équipe centrale et les référents internationaux ont été consolidés, permettant de partager davantage de bonnes pratiques afin d'assurer une amélioration permanente dans tout le cycle de gestion des risques. Un e-learning a été déployé sur l'ensemble du Groupe, en six langues différentes, 9.900 collaborateurs à travers le monde ont pu le compléter, représentant 85% de la population visée.

En matière de déplacements professionnels et d'expatriation, le remplacement des outils de suivi des risques et d'assistance a été lancé en 2023 pour couvrir le périmètre croissant à l'international.

Une veille constante de la situation dans nos pays d'opération est effectuée afin d'anticiper et de réagir aux incidents et crises.

I - L'environnement

Sur le plan environnemental, Egis a décliné pour chacune de ses activités un référentiel d'éco-conception Act4 Ecodesign.

Egis est engagé dans une réduction rapide et ambitieuse de l'empreinte carbone interne cohérente avec l'exigence globale d'atteinte de la neutralité carbone mondiale. Les objectifs seront soumis à

l'approbation de l'initiative Science Based Target (SBTi) d'ici 2025 en vue de certifier la cohérence scientifique de la trajectoire du groupe.

Egis inscrit la protection de l'environnement comme un élément majeur de sa stratégie RSE. La politique, les engagements et plans d'actions sont portés par un système de management environnemental, certifié ISO 14001 depuis 2015, qui permet de gérer et maîtriser les impacts sur l'environnement, de limiter les risques, mais également d'identifier toutes les opportunités. En 2023, 43% des activités du groupe sont certifiées ISO 14001.

Dans les métiers de l'exploitation, des certifications environnementales (ex : ISO 50001 management de l'énergie et « bas carbone » et Airport Carbon Accreditation -ACA) viennent compléter les actions d'Egis sur le terrain. Début 2022, une feuille de route a été produite pour déployer l'Airport Carbone Accreditation dans tous les aéroports où le groupe possède une participation. Cela se traduit par la mise en œuvre d'un plan d'objectifs à l'horizon 2025 et 2030 sur les 17 plateformes aéroportuaires pour atteindre un niveau 3 minimum de certification.

Egis s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES), avec des objectifs alignés sur une trajectoire de 1,5°C.

Dans sa politique Climat, Egis a choisi de ne pas systématiquement compenser ses émissions : la compensation ne pouvant se substituer aux efforts de réduction des émissions, et le choix de la compensation ne devant se faire qu'en dernier recours. Néanmoins, lorsqu'elle est utilisée, cette compensation doit être réalisée selon les meilleurs standards internationaux. A cette fin, Egis a choisi d'investir dans deux projets du Gold Standard, dont un consacré à la reforestation au Nicaragua et le second consistant à replanter des forêts à haut potentiel de biodiversité au Panama.

Conformément à son ambition de contribuer à la transition écologique et énergétique, en particulier à travers ses projets, Egis est positionné pour accompagner cette transition énergétique dans toutes ses composantes, en proposant des services qui façonnent la demande en énergie future des secteurs de la ville, des bâtiments et des transports ; en développant la production d'électricité bas-carbone renouvelable et nucléaire ; en développant les réseaux de transport énergétique bas carbone (électricité et Hydrogène) et en facilitant l'électrification des usages notamment dans le domaine de la mobilité.

En parallèle, l'abandon progressif et généralisé des énergies fossiles est non seulement au cœur de cette transition énergétique, mais une condition nécessaire de sa réussite.

C'est pourquoi Egis a renforcé en 2023 sa politique d'exclusion pour garantir la cohérence des projets réalisés avec ses ambitions en matière de transition écologique et énergétique à savoir :

- Egis exclut de travailler sur des projets impliquant la destruction d'habitats critiques si le projet n'est pas géré selon les meilleures normes internationales et n'apporte pas un réel bénéfice aux écosystèmes les plus fragiles
- Egis exclut de travailler sur des projets, et leurs infrastructures dédiées, en lien avec l'extraction ou l'exploitation de charbon, d'énergies fossiles non conventionnelles ou de nouveaux forages pétroliers.
- Outre les activités liées aux énergies fossiles ci-dessus exclues, Egis ne travaillera pas sur les projets d'énergies fossiles émettant plus de 1Gt CO2e sur leur cycle de vie en raison de leur non-alignement sur l'Accord de Paris en matière d'émission

En complément des actions menées par le Groupe Egis dans le cadre de ses activités et sur son périmètre d'intervention, la Fondation Egis poursuit une mission d'agir sur le changement climatique et accompagner une transition juste. Dans l'ensemble des projets soutenus ou menés par la Fondation, le volet environnemental est présent. Dix projets sont à ce jour soutenus par la Fondation Egis :

- Le projet Femmes Andines, en Equateur qui porte sur l'entrepreneuriat féminin, l'agriculture durable et la lutte contre les violences de genre (2021-2023)

- Le projet Yaf Keru, en Indonésie, sur la restauration de récifs coralliens (2021-2024)
- Le projet Makay, à Madagascar, qui porte sur la préservation du massif forestier du Makay et de sa biodiversité (2022-2025)
- Le projet Chemins de la baie de Guanabara, au Brésil, vise à recréer un écosystème en restaurant le tissu forestier et en créant des opportunités économiques pour les populations locales en favorisant l'agroécologie et l'écotourisme (2022-2024)
- Le projet ProBioDev, porté par le Comité Français de l'UICN qui vise à mettre en œuvre un programme de financement des projets de biodiversité dans les pays en développement (2024-2027)
- Le projet Ambassadeurs de la Résilience Alimentaire, en France, qui vise à former et mobiliser des jeunes des quartiers populaires sur la résilience alimentaire (2023-2025)
- En 2023, l'appel à projets a désigné lauréats 4 projets ayant pour objectif l'adaptation de populations au changement climatique :
 - (i) Le projet Agridev, Une formation agroécologique pour femmes et la création d'une coopérative durable au Burkina Faso (2023-2024)
 - (ii) Le projet résilience climatique et développement économique local à Matam au Sénégal et dans la région Rhône Alpes (2023-2024)
 - (iii) Le projet d'Incubation de petites entreprises locales d'éco-construction en voute nubienne au Sénégal (2023-2025)
 - (iv) Le projet de formations en agroécologie et résilience pour les catastrophes pour les jeunes agriculteurs au Pérou (2024-2025)

Ce plan de vigilance est une synthèse des obligations issues du devoir de vigilance ; en conséquence, il convient de se référer pour de plus amples informations à la déclaration de performance extra-financière.

14. COMPTES CONSOLIDES

Au 31 décembre 2023, le périmètre de consolidation du groupe EGIS comprenait les sociétés suivantes :

#	Pays	Libellé	Intérêt Groupe 2023	Intérêt Groupe 2022	Méthode d'intégration
1	Afrique Du Sud	EGIS OPERATION SOUTH AFRICA	100,00%	100,00%	Globale
2	Algerie	EGIS ALGERIE SPA	100,00%	100,00%	Globale
3	Allemagne	AUTOBAHN + SERVICES GMBH	67,00%	67,00%	Globale
4	Arabie Saoudite	Egis Projects Saudi Arabia	100,00%	-	Globale
5	Arabie Saoudite	EGIS SAUDI ENGINEERING CONSULTANCY	100,00%	100,00%	Globale
6	Arabie Saoudite	PROJACS INTERNATIONAL B.S.C. & PARTNER FOR ENGINEERING CONSULTATIONS CO	100,00%	100,00%	Globale
7	Arabie Saoudite	PROJECT AND CONSTRUCTION LTD SAUDI PROJACS	100,00%	100,00%	Globale
8	Arabie Saoudite	NABIL QADDUMI & PARTNERS CONSULTANCY SERVICES COMPANY WLL	100,00%	99,00%	Globale
9	Arabie Saoudite	WME SAUDI ARABIA MIXED LLC	75,00%	75,00%	Globale
10	Arabie Saoudite	Dar Al-Derasat Al-Omrانيا Company	100,00%	-	Globale
11	Australie	Egis Consulting Pty Ltd	100,00%	-	Globale
12	Australie	Egis Consulting QLD Pty Ltd	100,00%	-	Globale
13	Australie	Egis Consulting NSW Pty Ltd	100,00%	-	Globale
14	Australie	Egis Consulting VIC Pty Ltd	100,00%	-	Globale
15	Australie	Egis Consulting WA Pty Ltd	100,00%	-	Globale
16	Australie	Egis Consulting ACT Pty Ltd	100,00%	-	Globale
17	Australie	EGIS ROAD OPERATION AUSTRALIA PTY LTD	100,00%	100,00%	Globale
18	Australie	FULTON HOGAN EGIS	50,00%	50,00%	Equiv.
19	Australie	EGIS PROJECTS ASIA PACIFIC PTY LTD	100,00%	100,00%	Globale
20	Australie	INHABIT AUSTRALASIA PTY LIMITED	100,00%	83,45%	Globale
21	Australie	WESTONWILLIAMSON&PARTNERS PTY LTD	100,00%	100,00%	Globale
22	Australie	Egis Pty Limited	100,00%	-	Globale
23	Australie	TUNNEL NETWORK SERVICES	100,00%	100,00%	Globale
24	Australie	TRANSLINK INVESTMENT	50,00%	50,00%	Equiv.
25	Australie	EGIS OCEANIA PTY LTD	99,99%	64,99%	Globale
26	Australie	Omada Rail Systems Pty Ltd	100,00%	-	Globale
27	Autriche	BONAVENTURA STRASSENERHALTUNG GMBH	100,00%	100,00%	Globale
28	Autriche	EP INFRASTRUKTURPROJEKTENTWICKLUNG	100,00%	100,00%	Globale
29	Bahrein	Projacs International Company BSC	100,00%	-	Globale
30	France	ISIS BELGIQUE	100,00%	100,00%	Globale
31	Belgique	LEM OOSTENDE	100,00%	100,00%	Globale
32	Belgique	LEM ANTWERPEN	100,00%	100,00%	Globale
33	Bresil	EGIS ENGENHARIA E CONSULTARIA LTDA	100,00%	100,00%	Globale
34	Bulgarie	EGIS BULGARIE EAD	100,00%	100,00%	Globale
35	Cameroun	EGIS CAMEROUN	99,93%	99,93%	Globale
36	Cameroun	TOLLCAM	50,00%	-	Equiv.
37	Cameroun	EGIS ROAD OPERATION CAMEROUN	100,00%	100,00%	Globale
38	Canada	McIntosh Perry Consulting Engineers Ltd	100,00%	-	Globale
39	Chine	EGIS DESIGN CONSULTING (BEIJING) CO., LTD	100,00%	100,00%	Globale
40	Chine	Egis (Beijing) Industrial Technical Co Ltd.	100,00%	100,00%	Globale
41	Chine	TEN DESIGN ARCHITECTURE LTD	100,00%	100,00%	Globale
42	Chine	TEN DESIGN ARCHITECTURE CONSULTING (SHENZHEN) LIMITED	100,00%	100,00%	Globale
43	Chine	INHABIT BEIJING LIMITED	100,00%	83,45%	Globale
44	Chypre	HERMES AIRPORTS LTD	20,00%	20,00%	Equiv.
45	Chypre	CAOG AIRPORT OPERATIONS LTD	36,00%	36,00%	Act. conj
46	Colombie	EGIS CONSULTORIA S.A.S.	99,01%	97,13%	Globale
47	Colombie	PAYC SAS	99,01%	97,13%	Globale
48	Colombie	PAYC SUPERVISION S.A.S.	99,01%	97,13%	Globale
49	Colombie	EGIS INGENIERIA COLOMBIA SAS	89,10%	-	Globale
50	Colombie	EGIS PROJECTS COLOMBIA SAS	100,00%	100,00%	Globale
51	Congo	EGIS ROAD OPERATION CONGO SAS	100,00%	100,00%	Globale
52	Cote D'Ivoire	Egis Côte d'Ivoire SAS	100,00%	-	Globale
53	Cote D'Ivoire	CENTRE DES METIERS DE L'AERIEN	50,00%	50,00%	Equiv.
54	Cote D'Ivoire	AERIA	41,85%	41,85%	Equiv.
55	Cote D'Ivoire	PARACT	100,00%	100,00%	Globale
56	Croatie	EGIS ROAD OPERATION CROATIA	100,00%	100,00%	Globale
57	Egypte	EGIS ENGINEERING EGYPT	95,00%	95,00%	Globale
58	Emirats Arabes Unis	WAAGNER BIRO BRIDGE GULF LLC	100,00%	100,00%	Globale
59	Emirats Arabes Unis	WAAGNER BIRO BRIDGE FABRICATION LLC	100,00%	100,00%	Globale
60	Emirats Arabes Unis	WAAGNER BIRO BRIDGE CONTRACTING AND GENERAL MAINTENANCE LLC	100,00%	100,00%	Globale

#	Pays	Libellé	Intérêt Groupe 2023	Intérêt Groupe 2022	Méthode d'intégration
61	Emirats Arabes Unis	TEN DESIGN FZ-LLC	100,00%	100,00%	Globale
62	Emirats Arabes Unis	INHABIT ME LTD DUBAI BRANCH	100,00%	83,45%	Globale
63	Emirats Arabes Unis	Egis Design and Project Management	100,00%	100,00%	Globale
64	Emirats Arabes Unis	ABU DHABI BRANCH OF PROJACS INTERNATIONAL FOR PROJECT MANAGEMENT CC	100,00%	100,00%	Globale
65	Emirats Arabes Unis	WME ENGINEERING CONSULTANTS	100,00%	100,00%	Globale
66	Emirats Arabes Unis	WME CONSULTANCY LLC	100,00%	100,00%	Globale
67	Emirats Arabes Unis	U plus A FZ-LLC	100,00%	-	Globale
68	Emirats Arabes Unis	Ultra Architectural Consultancy	100,00%	-	Globale
69	Emirats Arabes Unis	Ultra Architectural Consultancy - Branch of Abu Dhabi 1	100,00%	-	Globale
70	Emirats Arabes Unis	EGIS EMIRATES LLC	90,00%	90,00%	Globale
71	Etats Unis D'Amerique	McIntosh Perry Beam Longest & Neff Investment Inc.	100,00%	-	Globale
72	Etats Unis D'Amerique	EGIS PROJECTS INCORPORATION	100,00%	100,00%	Globale
73	Etats Unis D'Amerique	10 DESIGN USA, INC.	100,00%	100,00%	Globale
74	Etats Unis D'Amerique	INHABIT USA	100,00%	83,45%	Globale
75	Etats Unis D'Amerique	SB ARCHITECTS	100,00%	100,00%	Globale
76	Etats Unis D'Amerique	TLEE SPAS, LLC	100,00%	100,00%	Globale
77	Etats Unis D'Amerique	EGIS RAIL USA INC	99,99%	99,99%	Globale
78	France	EGIS MOBILITE	100,00%	100,00%	Globale
79	France	EGIS SA	Sté mère	Sté mère	Globale
80	France	EGIS ONE 12	100,00%	-	Globale
81	France	EGIS ENGINEERING MIDDLE EAST	100,00%	100,00%	Globale
82	France	EGIS SO	100,00%	100,00%	Globale
83	France	AD INGE SARL	71,19%	71,19%	Globale
84	France	ODZ Consultants	100,00%	-	Globale
85	France	ATRIX	100,00%	-	Globale
86	France	CASAGEC	100,00%	-	Globale
87	France	BLEZAT ARCHITECTES ASSOCIES	24,00%	-	Equiv.
88	France	HEP FACTORS	75,00%	-	Globale
89	France	BLEZAT SAS	100,00%	-	Globale
90	France	ATR INGENIERIE	100,00%	-	Globale
91	France	FAURE QEI	100,00%	-	Globale
92	France	CASAGEC OCEAN INDIEN	100,00%	-	Globale
93	France	ROUTALIS SAS	70,00%	70,00%	Globale
94	France	EGIS EXPLOITATION AQUITAINE	100,00%	100,00%	Globale
95	France	SEP NRL	100,00%	100,00%	Globale
96	France	EGIS HOLDING ENVIRONNEMENT STRUCTURES	100,00%	100,00%	Globale
97	France	EGIS CONSEIL	99,97%	99,97%	Globale
98	France	EGIS ROUTE	100,00%	100,00%	Globale
99	France	EGIS VILLES ET TRANSPORTS	100,00%	100,00%	Globale
100	France	EGIS ENGINEERING	100,00%	100,00%	Globale
101	France	EGIS EAU	100,00%	100,00%	Globale
102	France	EGIS STRUCTURES ET ENVIRONNEMENT	100,00%	100,00%	Globale
103	France	EGIS MANAGERS	100,00%	100,00%	Globale
104	France	SEEBOOST	100,00%	100,00%	Globale
105	France	EGIS WATER AND MARITIME	100,00%	100,00%	Globale
106	France	ACOUSTB	59,42%	59,42%	Globale
107	France	EGIS INVESTMENT PARTNERS - FRANCE	30,00%	30,00%	Globale
108	France	EGIS HOLDING BATIMENT INDUSTRIE	100,00%	100,00%	Globale
109	France	EGIS DATA SOLUTIONS	99,97%	99,97%	Globale
110	France	EGIS BATIMENTS	100,00%	100,00%	Globale
111	France	EGIS CONCEPT	100,00%	100,00%	Globale
112	France	VOLTERE	99,97%	50,98%	Globale
113	France	ENGAGE	25,00%	25,00%	Equiv.
114	France	EGIS BATIMENTS ANTILLES GUYANE	100,00%	100,00%	Globale
115	France	EGIS BATIMENTS OCEAN INDIEN	100,00%	100,00%	Globale
116	France	SISPROBE	100,00%	100,00%	Globale
117	France	EGIS INDUSTRIES	100,00%	100,00%	Globale
118	France	EGIS MONACO	99,99%	99,99%	Globale
119	France	EGIS BATIMENTS RHONE ALPES	100,00%	100,00%	Globale
120	France	EGIS BATIMENTS SUD OUEST	100,00%	100,00%	Globale

#	Pays	Libellé	Intérêt Groupe 2023	Intérêt Groupe 2022	Méthode d'intégration
121	France	BUREAU D'ETUDES PLANTIER	82,50%	82,50%	Globale
122	France	EGIS BATIMENTS CENTRE OUEST	100,00%	100,00%	Globale
123	France	EGIS BATIMENTS GRAND EST	100,00%	100,00%	Globale
124	France	INGESUD	100,00%	100,00%	Globale
125	France	EGIS BATIMENTS INTERNATIONNAL	100,00%	100,00%	Globale
126	France	SUSTAINECHO	100,00%	-	Globale
127	France	GME IDEX/EGIS	40,00%	40,00%	Act. conj
128	France	MOOVIA	30,00%	30,00%	Equiv.
129	France	SEP ZAC ASNIERES	40,00%	40,00%	Act. conj
130	France	CYCLE-UP	31,69%	31,69%	Equiv.
131	France	FLOWERGY CONCESSION	30,00%	30,00%	Equiv.
132	France	EGC AERO	45,00%	45,00%	Equiv.
133	France	AIR'PY	49,00%	49,00%	Equiv.
134	France	TOLLSYS	70,00%	70,00%	Globale
135	France	EGIS INGENIERIE	100,00%	100,00%	Globale
136	France	EGIS AVIA	100,00%	100,00%	Globale
137	France	SEGAP SA	50,00%	50,00%	Equiv.
138	France	EGIS AIRPORT OPERATION	100,00%	100,00%	Globale
139	France	EGIS PROJECTS SA	100,00%	100,00%	Globale
140	France	EGIS EASYTRIP SERVICES SA	99,99%	99,99%	Globale
141	France	EGIS INTERNATIONAL NETWORKS	100,00%	100,00%	Globale
142	France	EGIS INTERNATIONAL	100,00%	100,00%	Globale
143	France	EGIS ROAD OPERATION SA	100,00%	100,00%	Globale
144	France	PARK + PARKINGS SECURISES POIDS LOURDS	40,00%	40,00%	Equiv.
145	France	EGIS RAIL	99,99%	99,99%	Globale
146	France	SINTRA	99,99%	99,99%	Globale
147	France	EST SIGNALISATION	99,99%	99,99%	Globale
148	France	CHARLES VOGT PARTICIPATIONS	99,99%	99,99%	Globale
149	France	SCI LA CROIX	99,99%	99,99%	Globale
150	France	INSIDEBYEGIS	99,98%	99,98%	Globale
151	France	UBIPLACE	24,90%	24,90%	Equiv.
152	Grece	EGIS GREECE SINGLE MEMBER P.C	100,00%	-	Globale
153	Grece	THEMA	49,00%	-	Equiv.
154	Grece	ATTIKES DIADROMES	20,00%	20,00%	Equiv.
155	Guinée	Egis Guinée SAS	100,00%	-	Globale
156	Hong Kong	EGIS ASIA PACIFIC HOLDING LIMITED	100,00%	100,00%	Globale
157	Hong Kong	EGIS ENGINEERING ET CONSULTING HK LTD	100,00%	100,00%	Globale
158	Hong Kong	EGIS ASIA COMPANY LIMITED	100,00%	100,00%	Globale
159	Hong Kong	SUNLAND.AL (INTERNATIONAL) CO., LIMITED	100,00%	100,00%	Globale
160	Hong Kong	TEN DESIGN GROUP LTD	100,00%	100,00%	Globale
161	Hong Kong	Inhabit Ltd	100,00%	-	Globale
162	Hong Kong	INHABIT ASIA LIMITED	100,00%	83,45%	Globale
163	Hongrie	M6 TOLNA USEMELTETO KFT	84,00%	84,00%	Globale
164	Inde	EGIS ROAD OPERATION INDIA	100,00%	100,00%	Globale
165	Inde	INHABIT INDIA PVT LTD	100,00%	83,45%	Globale
166	Inde	WME CONSULTANTS INDIA PRIVATE LIMITED	100,00%	100,00%	Globale
167	Inde	EGIS DESIGN CENTRE INDIA PRIVATE LIMITED	100,00%	100,00%	Globale
168	Inde	EGIS INDIA CONSULTING ENGINEERS PVT LTD	100,00%	100,00%	Globale
169	Indonesie	EGIS INDONESIA	54,99%	54,99%	Globale
170	Irlande	JB Barry and Partners Holdinhgs Ltd	100,00%	-	Globale
171	Irlande	JB Barry and Partners Ltd	100,00%	-	Globale
172	Irlande	JB Barry Transportation Ltd	100,00%	-	Globale
173	Irlande	Bemra	50,00%	-	Equiv.
174	Irlande	MIDLINK M7/M8 LTD	67,00%	67,00%	Globale
175	Irlande	EGIS PROJECTS IRELAND LTD	100,00%	100,00%	Globale
176	Irlande	NORTHLINK M1 LTD	67,00%	67,00%	Globale
177	Irlande	SOUTHLINK N25 LTD	67,00%	67,00%	Globale
178	Irlande	EGIS ROAD & TUNNEL OPERATIONS IRELAND LTD	100,00%	100,00%	Globale
179	Irlande	EGIS LAGAN SERVICES	50,00%	50,00%	Equiv.
180	Irlande	ROAD SAFETY OPERATION IRELAND LTD	42,00%	42,00%	Equiv.

#	Pays	Libellé	Intérêt Groupe 2023	Intérêt Groupe 2022	Méthode d'intégration
181	Irlande	ITS ROAD SERVICES LTD	50,00%	50,00%	Equiv.
182	Israël	EGIS RAIL ISRAEL	99,99%	99,99%	Globale
183	Italie	EASYTRIP SPA	99,99%	99,94%	Globale
184	Italie	CONTIR SRL	64,93%	67,64%	Globale
185	Jordanie	JORDAN BRANCH OF PROJACS INTERNATIONAL COMPANY BSC -BAHRAIN-	100,00%	100,00%	Globale
186	Kazakhstan	Egis Infrastructure Management Kazakhstan	100,00%	-	Globale
187	Kenya	EGIS KENYA	100,00%	100,00%	Globale
188	Koweït	Projacs International for Project Management Company WLL	100,00%	-	Globale
189	Koweït	TURNER PROJACS	40,00%	40,00%	Equiv.
190	Liban	PROJACS LEBANON LSC	90,00%	90,00%	Globale
191	Liban	NASSAR ENGINEERING SERVICES SAL	85,00%	85,00%	Globale
192	Luxembourg	EGIS INVESTMENT PARTNERS - INFRASTRUCTURE	100,00%	100,00%	Globale
193	Luxembourg	EGIS INVESTMENT PARTNERS - M25	20,00%	20,00%	Globale
194	Luxembourg	EGIS INVESTMENT SARL	100,00%	100,00%	Globale
195	Macao	INHABIT MACAU LIMITED	100,00%	83,45%	Globale
196	Madagascar	EGIS INFRAMAD	71,00%	71,00%	Globale
197	Maroc	IOSIS MAROC ZFT	100,00%	100,00%	Globale
198	Maroc	MOROCCAN BRANCH OF PROJACS ANALYSIS AND CONTROL SYSTEMS COMPANY LL	100,00%	100,00%	Globale
199	Maroc	PROJACS ANALYSIS AND CONTROL SYSTEMS MOROCCO SARL	100,00%	100,00%	Globale
200	Maroc	EGIS AFRICA	100,00%	100,00%	Globale
201	Mexique	Egis Infraestructura	100,00%	100,00%	Globale
202	Mexique	EGISMEX	99,99%	99,99%	Globale
203	Mexique	COMPANY OPERADORA Y MANTENEDORA GOLFO CENTRO	36,50%	36,50%	Equiv.
204	Mexique	E&I MOVILIDAD MEXICO	50,00%	50,00%	Equiv.
205	Mongolie	EGIS MOGOLIA LLC	100,00%	-	Globale
206	Nouvelle Zelande	Calibre Consulting Limited	100,00%	-	Globale
207	Nouvelle Zelande	INHABIT NEW ZEALAND LIMITED	100,00%	83,45%	Globale
208	Nouvelle Zelande	INHABIT LAUTREC FACADE DESIGN	100,00%	83,45%	Globale
209	Oman	Egis Muscat	65,00%	-	Globale
210	Ouganda	EGIS ROAD OPERATION UGANDA	100,00%	100,00%	Globale
211	Papouasie-Nouvelle-Guinée	EGIS PAPUA NEW GUINEA Ltd	99,99%	-	Globale
212	Pays Bas	NEBU TRANSPORT SERVICES BV	99,99%	99,94%	Globale
213	Pays Bas	EASYTRIP BV	99,99%	99,94%	Globale
214	Pays Bas	EGIS PARKING SERVICES BV	100,00%	100,00%	Globale
215	Perou	EGIS PERU SAC	99,00%	99,00%	Globale
216	Philippines	EGIS ASIA PHILIPPINES INC	100,00%	100,00%	Globale
217	Philippines	EGIS PROJECTS PHILIPPINES	100,00%	100,00%	Globale
218	Philippines	EGIS INVESTMENT PARTNERS PHILIPPINES	57,21%	57,21%	Globale
219	Philippines	EGIS ROAD OPERATION PHILIPPINES	100,00%	100,00%	Globale
220	Philippines	EASYTRIP SERVICES CORPORATION	34,00%	34,00%	Equiv.
221	Philippines	EGIS RAIL PHILIPPINES INC	99,97%	99,97%	Globale
222	Pologne	EGIS ROAD OPERATION POLOGNE	100,00%	100,00%	Globale
223	Pologne	IRP BIURO PROJEKTÓW Sp.z.o.o	100,00%	-	Globale
224	Pologne	BLEZAT SP Zoo	100,00%	-	Globale
225	Pologne	EGIS PROJECTS POLSKA	100,00%	100,00%	Globale
226	Pologne	EGIS POLAND SP ZOO	100,00%	100,00%	Globale
227	Pologne	AUTOSTRADA EXPLO EKSPLOATACJA	34,71%	34,71%	Equiv.
228	Pologne	VIA4 SA	45,00%	45,00%	Equiv.
229	Portugal	EGIS ROAD OPERATION PORTUGAL	100,00%	100,00%	Globale
230	Portugal	SEMOVEDPARK	49,00%	49,00%	Equiv.
231	Portugal	SEMALY PORTUGAL	99,99%	99,99%	Globale
232	Qatar	WAAGNER BIRO BRIDGE QATAR WLL	100,00%	100,00%	Globale
233	Qatar	INHABIT DOHA LLC	100,00%	83,45%	Globale
234	Qatar	QATAR BRANCH OF PROJACS INTERNATIONAL FOR PROJECT MANAGEMENT COMPA	100,00%	100,00%	Globale
235	Roumanie	EGIS ROMANIA	100,00%	100,00%	Globale
236	Royaume Uni	SITUPLAN	100,00%	-	Globale
237	Royaume Uni	MOBILITY IBI EGIS (MOBIIE) LIMITED	50,00%	50,00%	Equiv.
238	Royaume Uni	GALSON SCIENCES LTD	80,00%	80,00%	Globale
239	Royaume Uni	HELIOS	100,00%	100,00%	Globale
240	Royaume Uni	10 EUROPE LIMITED	100,00%	100,00%	Globale

#	Pays	Libellé	Intérêt Groupe 2023	Intérêt Groupe 2022	Méthode d'intégration
241	Royaume Uni	INHABIT EUROPE LIMITED	100,00%	83,45%	Globale
242	Royaume Uni	WESTONWILLIAMSON+PARTNERS LLP	100,00%	100,00%	Globale
243	Royaume Uni	WESTONWILLIAMSON LTD	100,00%	100,00%	Globale
244	Royaume Uni	SBA INTERNATIONAL LTD	100,00%	100,00%	Globale
245	Royaume Uni	WME Consultants Limited	100,00%	-	Globale
246	Royaume Uni	WME Boom Limited	100,00%	-	Globale
247	Royaume Uni	EGIS ROAD OPERATION M40 LIMITED	100,00%	100,00%	Globale
248	Royaume Uni	EGIS ROAD OPERATION UK	100,00%	100,00%	Globale
249	Royaume Uni	EGIS PROJECTS UK LTD	100,00%	100,00%	Globale
250	Royaume Uni	EGIS RAIL UK LTD	99,99%	99,99%	Globale
251	Royaume Uni	EGIS TRANSPORT SOLUTIONS LIMITED	100,00%	100,00%	Globale
252	Royaume Uni	EGIS UK HOLDINGS LIMITED	100,00%	100,00%	Globale
253	Rwanda	EGIS RWANDA LTD	100,00%	-	Globale
254	Sénégal	Egis Sénégal SAS	100,00%	-	Globale
255	Serbie	EGIS D.O.O. BEOGRAD	100,00%	100,00%	Globale
256	Singapour	10 DESIGN ASIA PTE LIMITED	100,00%	100,00%	Globale
257	Singapour	INHABIT SINGAPORE PTE LIMITED	100,00%	83,45%	Globale
258	Singapour	EGIS RAIL PTE	99,99%	99,99%	Globale
259	Thaïlande	JMI PACIFIC	99,66%	99,66%	Globale
260	Thaïlande	EGIS RAIL THAÏLANDE	59,99%	59,99%	Globale
261	Turquie	EGIS TUNEL ISLETMECILIGI A.S	100,00%	100,00%	Globale
262	Turquie	GEBZE IZMIR	50,00%	50,00%	Equiv.
263	Ukraine	EGIS UKRAÏNA LLC	100,00%	100,00%	Globale
264	Ukraine	BL UKRAÏNE	95,00%	-	Globale
265	Papouasie-Nouvelle-Guinée	EGIS ERTLE ENGINEERING LLC	50,00%	50,00%	Equiv.
266	Vietnam	Inhabit Vietnam Co.,LTD	100,00%	-	Globale

Méthode d'intégration :

- Globale : Intégration globale
- Act. conj. : Prise en compte de la quote-part des actifs et des passifs d'une activité conjointe
- Equiv : mise en équivalence

Nous vous demandons conformément aux articles L 225-100 et L 233-16 du Code de commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe.

Les dispositions de l'article R 225-102 du Code de commerce, précisent que toutes les informations visées audit article R 225-102 du Code de commerce, concernant le contenu du rapport de gestion sont également applicables au rapport sur la gestion du groupe, qui peut être inclus dans le rapport de gestion de la Société.

15. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément à l'article L225-37 alinéa 6 du code de commerce, le rapport sur le gouvernement d'entre- prise est présenté au sein d'une section du rapport de gestion.

15.1. Organisation et fonctionnement du Conseil d'Administration et de ses instances

Au 31 décembre 2023 le Conseil d'Administration de la Société est composé comme suit :

- Monsieur Paul-Marie CHAVANNE, Président
- BIDALLIANCE représenté par Monsieur Mathieu BADJECK
- CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS représentée par Madame Anne GAUTIER
- EGIS PARTENAIRES représentée par Monsieur Olivier BOUVART
- Madame Isabelle DE LEYRITZ
- Monsieur Christophe GERARDIN (administrateur représentant des salariés actionnaires)
- Monsieur Emmanuel LAILLIER
- Madame Claire MESSAGER (administrateur représentant des salariés)
- Monsieur Jean MOUTON

- Monsieur Philippe ROFIDAL (administrateur représentant des salariés)
- Monsieur Antoine SAINTOYANT
- Madame Laureline SERIEYS
- Madame Anne TAUBY
- Madame Marianne SENECHAL – Censeur

Le Conseil d'Administration est doté de deux instances : un Comité d'Audit et un Comité des Nominations et des Rémunérations.

Au cours de l'année 2023, le Conseil d'Administration s'est réuni 14 fois, le Comité d'audit 6 fois et le Comité des Nominations et des Rémunérations 2 fois.

L'activité du Conseil, au cours de l'exercice 2023, se résume comme suit :

- Le Conseil d'Administration du 16 mai 2023 a examiné un certain nombre de projets d'acquisitions (Apple, Elfe) un projet de cession (EIP France III – Concession A28) ainsi qu'un projet de nouvel ERP Groupe.
- Le Conseil a suivi l'avancement du plan stratégique Impact the Future et du plan Together. Lors d'un séminaire du Conseil tenu le 22 juin 2023, le Conseil a revu la stratégie du Groupe au sein des trois BL, a réalisé un focus sur deux régions (MESA et AMPAC) a revu le Business Plan actualisé ainsi que la stratégie digitale du Groupe.
- Le Conseil d'Administration du 12 septembre 2023 a approuvé un projet d'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription portant le capital social de la somme de 67 882 665 euros à la somme de 70 834 095 euros, par l'émission de 196 762 actions ordinaires nouvelles de la Société d'une valeur nominale de 15 euros, émises au prix de souscription de 193,13 euros chacune.
- Le Conseil du 23 novembre 2023 a notamment constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital décidé le 12 septembre 2023 et modifié les statuts corrélativement.
- A la suite du Comité d'Audit du 8 décembre 2023, le Conseil a, au cours de sa séance du 12 décembre 2023, suivi les grands risques du groupe et revu la politique Conformité du Groupe. Lors de ce conseil, le budget 2024 a été présenté.
- Tout au long de l'exercice, le Conseil d'Administration a revu plusieurs projets d'acquisition de sociétés.

15.2. Modalités d'exercice de la Direction Générale

En application des dispositions de l'article L 225-51-1 du Code de commerce, le Conseil d'Administration du 19 juin 2020 a décidé de dissocier les fonctions de Président et Directeur Général.

En conséquence, ce même Conseil a nommé en qualité de Directeur Général M. Laurent GERMAIN, à compter du 1er juillet 2020 pour une durée de quatre (4) ans, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Pour rappel, le Directeur Général a d'ores et déjà, et sans attendre l'approbation des comptes, été renouvelé dans ses fonctions par le Conseil d'administration du 25 janvier 2024, pour une durée arrivant à expiration à l'Assemblée générale de la Société appelée à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027 et au plus tard le 30 juin 2028.

Conformément aux dispositions des articles L.225-37-4 et L.225-102-1 du Code de commerce, vous trouverez en annexe la liste des mandats et fonctions exercés dans toutes les sociétés par les mandataires sociaux de la société au titre de l'exercice 2023.

16. CONVENTION RELEVANT DE L'ARTICLE L225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, aucune convention nouvelle

n'a été conclue, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

En outre, aucune convention antérieure à l'exercice 2023 n'a poursuivi ses effets au cours de l'exercice 2023.

En conséquence, le Conseil vous demande également d'approuver le rapport spécial du Commissaire aux Comptes.

17. EXAMEN DES MANDATS D'ADMINISTRATEURS ET DU/DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats suivants d'administrateurs arrivent à échéance au cours de l'exercice 2024 :

- Madame Isabelle de LEYRITZ,
- Monsieur Jean MOUTON,
- Madame Anne TAUBY,
- La CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS.

Il sera proposé à l'Assemblée générale de les renouveler tous les quatre dans leurs mandats d'administrateurs, pour une durée de quatre (4) ans soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027 à tenir en 2028.

Le mandat du Commissaire aux comptes titulaire MAZARS arrive également à son terme en 2024. Il sera proposé de le renouveler pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée, à tenir au cours de l'année 2030 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

En dehors des mandats exposés plus haut, aucun mandat d'administrateur et de Commissaire aux comptes n'arrive à échéance au cours de l'exercice 2023.

18. OBSERVATIONS DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

Le Comité social et économique n'a émis aucune observation en application des dispositions de l'article L.2312-18 du Code du travail.

19. AUTORISATION DE CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES

Conformément aux dispositions des articles L.225-35 et R.225-28 du Code de commerce, le Conseil d'administration a autorisé, lors de sa réunion du 17 octobre 2023, le Directeur Général à consentir des cautions, avals et autres garanties dans la limite du plafond global de soixante millions d'euros.

Cette autorisation est donnée pour une durée d'un an.

20. ACTIONNARIAT SALARIE

Il est rappelé que, dans la mesure où la participation au capital des salariés au capital de la Société est supérieure à 3 % au 31 décembre 2023 comme exposé à l'article 9 du présent rapport, il n'y a pas lieu de procéder à la consultation des actionnaires relativement à une augmentation de capital réservée aux salariés.

21. AFFECTATION DU RESULTAT

Il sera proposé à l'Assemblée Générale d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 30 175 707,73 euros de la manière suivante :

Origine :

- Report à nouveau antérieur : 44 775 713,75 euros
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 30 175 707,73 euros

Affectation :

- Affectation à la réserve légale : 251 649,00 euros
- Report à nouveau créditeur : 61 524 630,81 euros
- Versement de dividendes : 13 175 141,67 euros

Soit un dividende de 2,79 euros par action

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31/12/2022	14 300 614,76	28 827 505,07	0
31/12/2021	7 941 614,76	0	0
31/12/2020	15 719 511,50	67 000 000,00	0

22. DISTRIBUTION DE RESERVES

Non applicable au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

23. NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de **175 707** euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement. Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à **43 927** euros.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.



Le Conseil d'administration
M. Pierre-Marie CHAVANNE

ANNEXE I
TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Etabli en EUR					
Nature des indications	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023
I. Capital en fin d'exercice					
a) Capital social (en EUR)	67 880 460	67 505 130	67 505 130	68 317 605	70 834 095
b) Nombre d'actions ordinaires existantes	4 525 364	4 500 342	4 500 342	4 554 507	4 722 273
c) Nombre d'actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote) existantes					
d) Nombre maximal d'actions futures à créer					
d-1) par conversion d'obligations					
d-2) par exercice de droits de souscription					
II. Résultat de l'exercice (en EUR)					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	86 105 634	81 268 965	94 535 310	106 224 203	136 388 747
b) Résultat avant impôts et charges calculées	21 186 428	27 515 282	26 131 247	4 638 947	26 333 197
c) Impôt sur les bénéfices	-7 353 910	-7 622 817	-9 307 963	-13 986 408	-16 053 458
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	192 735	77 587	416 668	0	932 612
e) Dotations aux amortissements et provisions	2 807 098	8 972 305	5 825 888	7 094 297	11 278 335
f) Résultat après impôts et charges calculées	25 540 505	26 088 207	29 196 654	11 531 058	30 175 708
g) Résultat distribué au titre de l'exercice	0	15 719 512	7 941 615	14 300 615	
III. Résultat par action (en EUR)					
a) Résultat après impôts mais avant charges calculées	4,25	5,84	3,74	4,09	
b) Résultat après impôts et charges calculées	5,64	5,80	6,49	2,53	6,39
c) Dividende ordinaire net attribué à chaque action	0,00	3,49	1,76	3,14	
IV. Personnel					
a) Effectif moyen des salariés employés	269	265	305	317	455
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	17 307 002	17 163 997	20 746 193	22 653 654	32 822 795
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, retraites...) (EUR)	8 697 125	8 160 952	10 467 840	14 627 874	16 632 226

ANNEXE II
BILAN

BILAN - ACTIF (en milliers d'Euros)	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé	0		0	0
Immobilisations incorporelles (Notes II.1.A et D)	8 546	6 302	2 244	1 319
Immobilisations corporelles (Notes II.1.B et D)	28 966	14 766	14 200	5 553
Titres de participation (Notes II.1.C et D)	329 234	59 126	270 109	164 294
Autres immobilisations financières (Notes II.1.C et D)	676 795	604	676 192	342 772
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 043 542	80 797	962 745	513 938
Actif circulant (Notes II.2 et II.6)				
Stocks	0	0	0	0
Avances et acomptes	2 894	0	2 894	2 314
Créances d'exploitation (Note II.2.A)	49 396	34	49 362	35 579
Autres créances (Note II.2.B)	238 393	237	238 157	69 356
Valeurs mobilières de placement et int. courus (Note II.2.C)	0	0	0	0
Disponibilités et intérêts courus (Note II.2.C)	57 639	0	57 639	80 200
TOTAL ACTIF CIRCULANT	348 323	270	348 053	187 449
Charges constatées d'avance (Note II.2.D)	4 277	0	4 277	3 887
Ecart de conversion actif	11 499		11 499	5 439
TOTAL ACTIF	1 410 725	81 067	1 329 658	712 806

BILAN - PASSIF (en milliers d'Euros)		31/12/2023	31/12/2022
	Capital (Note II.3.B)	70 834	68 318
	Primes d'émission, de fusion et d'apport	70 081	40 232
	Ecart de réévaluation	0	0
	Réserve légale	6 832	6 730
	Réserves statutaires et contractuelles	0	0
	Réserves réglementées	0	0
	Autres réserves	0	0
	Report à Nouveau	44 776	76 474
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou Perte)	30 176	11 531
	Subventions d'investissement	0	0
	Provisions réglementées	985	985
TOTAL CAPITAUX PROPRES		223 683	204 270
Autres fonds propres		0	0
Provisions pour risques et charges (Note II.6.B)		10 684	10 911
Dettes financières et assimilées (Notes II.4 et II.7.B)			
	Court terme	776 845	323 901
	Moyen et long terme	521	555
	Dettes financières et assimilées	827 366	324 456
Dettes d'exploitation (Notes II.5 et II.8.A)			
	Avance et acomptes reçus clients	0	0
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 362	33 815
	Dettes fiscales et sociales	20 076	13 683
	Dettes d'exploitation	55 438	47 497
Dettes diverses (Note II.8.B)			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
	Autres dettes diverses	206 083	122 913
	Dettes diverses	206 083	122 913
TOTAL DETTES		1 088 888	494 866
Produits constatés d'avance		0	0
Ecart de conversion - Passif		6 405	2 759
TOTAL PASSIF		1 329 658	712 806

ANNEXE III
COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'Euros)	31/12/2023			31/12/2022
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production de biens vendus	0	0	0	0
Production de services vendus	104 774	31 615	136 389	106 224
Chiffre d'affaires net	104 774	31 615	136 389	106 224
			0	0
			0	0
			4	4
			17 404	15 288
			153 797	121 516
			-107 528	-97 629
			-3 613	-2 860
			-49 455	-37 282
			-15 095	-12 417
			-175 692	-150 188
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION			-21 895	-28 672
			-4 067	-10 534
			5 781	958
RESULTAT D'EXPLOITATION (Note III.2)			-20 181	-38 248
			0	0
			0	0
			87 878	54 128
			-52 478	-10 259
RESULTAT FINANCIER (Note III.3)			35 400	43 869
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			15 219	5 621
			15	633
			-180	-8 708
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Note III.4)			-164	-8 076
			-933	0
			16 053	13 986
RESULTAT NET APRES IMPOTS (Note III.6)			30 176	11 531

ANNEXE IV
COMPTES CONSOLIDÉS

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

En millions d'euros

		2023	2022
Chiffre d'affaires	Note 23	1 900,1	1 479,8
Charges de personnel	Note 25	(1 001,4)	(774,7)
Autres charges d'exploitation	Note 26	(819,9)	(624,9)
Amortissements	Note 27	(78,3)	(61,3)
Résultats sur cessions		19,7	0,4
Autres produits des activités opérationnelles	Note 24	58,5	54,6
RESULTAT OPERATIONNEL		78,7	73,9
Résultat des sociétés mises en équivalence	Note 28	22,9	16,3
RESULTAT OPERATIONNEL après résultat des sociétés mises en équivalence		101,6	90,2
Coût de l'endettement financier net		(30,7)	(9,2)
Autres produits et charges financiers		12,7	1,9
RESULTAT FINANCIER	Note 29	(18,0)	(7,3)
RESULTAT AVANT IMPOT		83,6	82,9
Impôts sur les résultats	Note 30	(25,0)	(22,9)
RESULTAT NET TOTAL		58,6	60,0
Réparti entre			
Résultat Net Part du Groupe		44,1	48,1
Résultat Net revenant aux intérêts minoritaires		14,5	11,9

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

En millions d'euros

		2023	2022
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		58,6	60,0
Ecart de conversion		(15,1)	1,5
Couvertures de flux de trésorerie		(5,7)	5,3
Total des éléments du résultat global qui seront ultérieurement recyclés en résultat net	Note 30.3	(20,8)	6,8
Ecart actuariel au titre des avantages du personnel		0,2	4,7
Variation de juste valeur des titres des sociétés non consolidées		(15,8)	58,1
Total des éléments du résultat global qui ne seront jamais recyclés en résultat net	Note 30.3	(15,6)	62,8
RESULTAT GLOBAL TOTAL		22,2	129,6
Résultat Global Total Part du Groupe		40,4	87,2
Résultat Global Total Part des intérêts minoritaires		(18,2)	42,4

BILAN CONSOLIDÉ

Actif

En millions d'euros

		2023	2022
Ecarts d'acquisition	Note 5	595,3	324,2
Immobilisations incorporelles	Note 6	163,3	47,8
Immobilisations corporelles	Note 7	53,8	42,3
Droits d'utilisation sur contrats de location	Note 8.1	97,4	96,3
Sociétés mises en équivalence	Note 9	64,0	52,8
Titres des sociétés non consolidées	Note 10	290,8	411,4
Autres actifs financiers non courants	Note 11	113,6	112,5
Actifs d'impôts différés	Note 30.4	46,6	32,1
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		1 424,7	1 119,4
Stocks et en-cours	Note 12	8,0	5,6
Créances clients, actifs sur contrats et autres débiteurs	Note 13	1 134,7	944,1
Créances d'impôts sur résultats	Note 30.2	21,6	16,0
Autres actifs financiers courants	Note 14	5,3	3,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 15	275,5	268,7
TOTAL ACTIFS COURANTS		1 445,0	1 237,6
Total actifs destinés à être cédés	Note 16	225,5	-
TOTAL ACTIF		3 095,2	2 357,0

Passif

En millions d'euros

		2023	2022
Capital		70,8	68,3
Primes et réserves		402,3	369,5
Résultat de l'exercice		44,1	48,1
Capitaux propres part du Groupe	Note 17	517,2	485,9
Intérêts minoritaires	Note 18	193,8	216,8
TOTAL CAPITAUX PROPRES		711,0	702,7
Provisions pour risques et charges	Note 19	71,2	66,7
Emprunts et dettes financières non courants	Note 20	823,9	329,1
Autres passifs financiers non courants	Note 21	35,7	43,6
Passifs locatifs non courants	Note 8.2	82,5	82,9
Passifs d'impôts différés	Note 30.4	86,1	34,6
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		1 099,5	556,9
Provisions pour risques et charges	Note 19	29,9	20,1
Emprunts et dettes financières courants	Note 20	19,3	13,3
Autres passifs financiers courants	Note 21	73,7	46,6
Passifs locatifs courants	Note 8.2	28,1	26,9
Dettes d'impôts sur résultats	Note 30.2	51,2	40,7
Dettes fournisseurs et autres créditeurs, passifs sur contrats	Note 22	940,5	949,8
TOTAL PASSIFS COURANTS		1 142,7	1 097,4
Total passifs destinés à être cédés	Note 16	142,0	-
TOTAL PASSIF		3 095,2	2 357,0

ANNEXE V
LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES ADMINISTRATEURS
DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

Mandats et fonctions exercés par CHAVANNE Paul-Marie

Société	Instance	Fonction	Titulaire	Date de nomination	Date de fin de mandat
EGIS	Conseil d'administration	Administrateur		12/11/2019	30/06/2026
EGIS	Conseil d'administration	Président		16/09/2020	30/06/2026
REDSPHER	Conseil d'administration	Administrateur			
GS1	Conseil d'administration	Administrateur			

Mandats et fonctions exercés par GERMAIN Laurent

Société	Instance	Fonction	Titulaire	Date de nomination	Date de fin de mandat
FONDATION D'ENTREPRISE EGIS	Conseil d'administration	Membre représentant le Collège du Fondateur		21/09/2021	30/06/2025
EGIS	Représentant légal	Directeur général		01/07/2020	30/06/2024
EGIS MANAGERS	Représentant légal	Président		31/08/2020	

Mandats et fonctions exercés par BADJECK Mathieu

Société	Instance	Fonction	Titulaire	Date de nomination	Date de fin de mandat
EGIS	Conseil d'administration	Administrateur	BIDALLIANCE	22/06/2022	30/06/2026
EGIS	Conseil d'administration	Administrateur		06/01/2022	02/02/2022
EGIS	Comité d'audit	Membre		22/06/2022	
BidAlliance SARL	Conseil de gérance	Membre			
HoldAlliance SAS	Conseil d'administration	Administrateur			
GreenYellow Holding SAS	Comité de surveillance	Membre	Tikehau Investment Management		
Amarenco Solar Limited	Conseil d'administration	Administrateur			
Valgo SA	Conseil de surveillance	Membre	Tikehau Investment Management		

Mandats et fonctions exercés par LAILLIER Emmanuel

Société	Instance	Fonction	Titulaire	Date de nomination	Date de fin de mandat
EGIS	Conseil d'administration	Administrateur		06/01/2022	30/06/2026
EGIS	Comité des nominations et des rémunérations	Membre		02/02/2022	
ADDEV Materials SAS	Conseil de surveillance	Membre	Tikehau Investment Management		
Fuji Holding SAS	Comités des Associés	Membre			
Nexteam Group SAS	Comité stratégique	Membre			
Ekimetrics SAS	Comité stratégique	Membre	Tikehau Investment Management		
Oodrive Capital SAS	Comité de surveillance	Membre			

Up & Co SAS (Episod)	Comité de surveillance	Membre	Tikehau Investment Management
-------------------------	---------------------------	--------	-------------------------------------

Mandats et fonctions exercés par GAUTIER Anne

Société	Instance	Fonction	Titulaire	Date de nomination	Date de fin de mandat
EGIS	Conseil d'administration	Administrateur	CDC	02/02/2022	30/06/2024
EGIS	Comité d'audit	Présidente		02/02/2022	
EGIS	Comité d'audit	Membre		02/02/2022	

Mandats et fonctions exercés par SAINTOYANT Antoine

Société	Instance	Fonction	Titulaire	Date de nomination	Date de fin de mandat
EGIS	Conseil d'administration	Administrateur		06/01/2022	30/06/2026
EGIS	Comité des nominations et des rémunérations	Membre		02/02/2022	2026
Bpifrance*	Conseil d'administration	Administrateur		18/12/2020	AG 2027
<i>Bpifrance Investissement</i>	<i>Conseil d'administration</i>	<i>Administrateur</i>		<i>23/11/2020</i>	<i>18/02/2022</i>
<i>Bpifrance Participations</i>	<i>Conseil d'administration</i>	<i>Administrateur</i>		<i>24/11/2020</i>	<i>18/02/2022</i>
Compagnie des Alpes	Conseil d'administration	Administrateur		19/11/2020	30/06/2027
ICADE	Conseil d'administration	Administrateur		06/10/2020	30/06/27
La Poste	Conseil d'administration	Administrateur		27/01/2021	06/2025
Suez	Conseil d'administration	Administrateur		31/01/2022	30/06/2027
Caisse des Dépôt et Consignations	Comité exécutif	Membre		09/2020	
CDC Habitat	Conseil surveillance	de Membre		16/12/2020	12/2023
La Banque Postale	Conseil surveillance	de Membre		24/02/2021	06/2028

*Antoine Saintoyant , précédemment coopté administrateur de Bpifrance SA lors du CA du 25/09/2020 . Bpifrance SA a été absorbée par Bpifrance Financement devenue «Bpifrance» le 18/12/2020, continuation du mandat d'administrateur pour la durée restant à courir.

NB : Antoine Saintoyant a démissionné de ses mandats de membre du Conseil d'Administration de Bpifrance Investissement (SAS) et de Bpifrance Participations (SA) en date du 18 Février 2022

Mandats et fonctions exercés par BOUVART Olivier

Société	Instance	Fonction	Titulaire	Date de nomination	Date de fin de mandat
EGIS PARTENAIRES	Conseil d'administration	Président du Conseil		26/06/2023	30/06/2026
EGIS RAIL PHILIPPINES INC.	Conseil d'administration	Director, Chairman		02/11/2021	
LOUIS BERGER EGIS RAIL JV QATAR (METRO DOHA)	Comité stratégique	Membre		01/08/2012	
EGIS SA	Comité des nominations et des rémunérations	Membre		25/08/2023	

Mandats et fonctions exercés par MOUTON Jean

Société	Instance	Fonction	Titulaire	Date de nomination	Date de fin de mandat
EGIS	Conseil d'administration	Administrateur		02/02/2022	30/06/2024
NEXANS	Conseil d'administration	Président du Conseil d'Administration			
GETLINK	Conseil d'administration	Administrateur			
STELMAX SASU	Représentant légal	Président			
AEROPORTS DE LA COTE D'AZUR	Conseil de surveillance	Membre			
FONDATION HERMIONE ACADEMY	Conseil de surveillance	Membre			
PRAESIDIUM Agri food tech fund (Lux.)	Comité d'investissement	Membre			

Mandats et fonctions exercés par SERIEYS Laureline

Société	Instance	Fonction	Titulaire	Date de nomination	Date de fin de mandat
EGIS	Conseil d'administration	Administrateur		02/02/2022	30/06/2026

Mandats et fonctions exercés par DE LEYRITZ Isabelle

Société	Instance	Fonction	Titulaire	Date de nomination	Date de fin de mandat
EGIS	Conseil d'administration	Administrateur		02/02/2022	30/06/2024
EGIS	Comité des nominations et des rémunérations	Membre		02/02/2022	
BLUNOMY		Présidente		11/2022	
KDL		Présidente du Fonds de dotation		12/2022	
ENTRETIEN DE L'EXCELLENCE		Présidente		21/04/2021	17/10/2023
INVESTOR		Directeur non Exécutif		05/2021	
THE B TEAM	Conseil d'administration	Administrateur		09/2019	
LE CERCLE DES ECONOMISTES	Conseil d'administration	Administrateur		02/2016	
RAISE SHERPAS	Conseil d'administration	Administrateur		11/2018	
IFRI	Conseil d'administration	Administrateur		16/12/2022	

Mandats et fonctions exercés par TAUBY Anne

Société	Instance	Fonction	Titulaire	Date de nomination	Date de fin de mandat
EGIS	Conseil d'administration	Administrateur		02/02/2022	30/06/2024
FIGEAC AERO	Conseil d'administration	Administrateur		06/2022	06/2025
EGIS	Comité d'audit	Membre		02/2022	
SHARE SPACE ALDORIA	MY / Conseil d'administration	Administrateur		01/2023	

Mandats et fonctions exercés par MESSAGER Claire

Société	Instance	Fonction	Titulaire	Date de nomination	Date de fin de mandat
EGIS	Conseil d'administration	Administrateur élu par les salariés		25/06/2020	25/06/2024

Mandats et fonctions exercés par GERARDIN Christophe

Société	Instance	Fonction	Titulaire	Date de nomination	Date de fin de mandat
EGIS	Conseil d'administration	Administrateur représentant les salariés actionnaires		11/02/2021	30/06/2025
EGIS	Comité d'audit	Membre		02/02/2022	

Mandats et fonctions exercés par ROFIDAL Philippe

Société	Instance	Fonction	Titulaire	Date de nomination	Date de fin de mandat
EGIS	Conseil d'administration	Administrateur élu par les salariés		13/04/2017	04/05/2025

ANNEXE VI
DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE



KPMG SA
Tour EQHO|2 Avenue
Gambetta|CS 60055|92066 Paris
La Défense Cedex



MAZARS
Tour EXALTIS
61, RUE HENRI REGNAULT
92400 COURBEVOIE
France

Egis SA

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Egis SA

15 Avenue du Centre 78280 GUYANCOURT

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

MAZARS

Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes à directoire et conseil de surveillance

Capital de 8 320 000 Euros - RCS Nanterre
784 824153

Siège social : 61, rue Henri Regnault - 92075 PARIS



KPMG SA
Tour EQHO|2 Avenue
Gambetta|CS 60055|92066 Paris
La Défense Cedex

MAZARS
Tour EXALTIS
61, RUE HENRI REGNAULT
92400 COURBEVOIE
France

Egis SA

15 Avenue du Centre 78280 GUYANCOURT

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société Egis SA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Egis SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

MAZARS

Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes à directoire et conseil de surveillance

Capital de 8 320 000 Euros - RCS Nanterre
784 824 153

Siège social : 61, rue Henri Regnault - 92075 PARIS



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Titres de participation :

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2023 s'établit à 270 109 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note I.3 de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



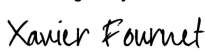
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons par ailleurs qu'en raison de la réception tardive de certains documents, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais légaux.

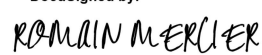
Paris La Défense, le 27 mars 2024

KPMG SA

MAZARS

DocuSigned by:

 00E3AF47D22C422...

Xavier FOURNET
 Associé

DocuSigned by:

 DD893B77B5274E1...

Romain MERCIER
 Associé

DocuSigned by:

 D09720BF74954DB...

Emmanuel THIERRY
 Associé